



L'AVANT DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1937

EXISTANT DEPUIS PLUS DE QUARANTE ANS

1897-1937

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Suite)

CHENIER

SAINT-JEROME, P. Qué.

Abonnement: \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire

Honorable JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par

IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée

Saint-Jérôme

LABELLE

LE VENDREDI, 6 MARS 1937

QUARANTE-ET-UNIEME ANNEE, NUMERO 10

LA DEGRINGOLADE

Il arrive ce qui devait arriver: la prompte dégringolade de M. Duplessis, le chef de la prétendue Union Nationale.

Nous annonçons, la semaine dernière, la bruyante sortie du cabinet provincial du principal ministre de M. Duplessis, M. Oscar Drouin. L'ancien ministre des terres et forêts, qui était aussi le chef organisateur de l'Union Nationale s'unit aux dissidents de ce parti et, avec eux, dénonce M. Duplessis comme un esbrouffeur et un traître qui foule aux pieds son programme et ses engagements les plus solennels.

Dimanche dernier, une assemblée considérable a été tenue à Québec où MM. Drouin, Hamel, Grégoire, Chaloult et autres disciples de l'Union Nationale ont vertement critiqué M. Maurice Duplessis et son gouvernement. Dix mille personnes ont conspué le premier ministre et ont adopté l'ordre du jour suivant:

"Attendu que l'honorable Maurice Duplessis ne représente plus le sentiment populaire; attendu que l'honorable Maurice Duplessis refuse de remplir le mandat formel pour lequel il a été élu; attendu que cette assemblée est une preuve manifeste que l'honorable Maurice Duplessis gouverne contre l'opinion du peuple et celle de l'Union Nationale; il est résolu que le peuple de Québec exige sa démission immédiate."

C'est ainsi que l'Union Nationale (?) est unie! Le chef est sommé de démissionner; son ancien collègue, M. Drouin, le défie de convoquer une convention générale de l'Union Nationale; le général de l'armée des Purs est qualifié de "lâche", de "menteur", de "dictateur au petit pied", de "potentat", de "traître". Pendant quatre heures, ses anciens amis et collaborateurs se sont faits ses violents accusateurs. Et l'opinion générale se reflétait sur des pancartes circulant dans les rues de Québec avec les mots: "Maurice, c'est le truchement de la duplicité"; "Dans sa peau mourra le crapaud"; "Maurice, dis-nous où tu prends ton argent."

M. Chaloult, député de Kamouraska, raconta comment il fut honneusement chassé d'un caucus des membres de son parti. "Nous nous sommes battus," dit-il ensuite, "pour des fins sur lesquelles nous avons été trahis. Notre but, c'était de nous libérer des puissances d'argent et des trusts. Depuis qu'il est au pouvoir, M. Duplessis n'a rien fait contre le trust du charbon et de l'essence, et en dépit de son discours du Trône, il ne fera rien contre le trust de l'électricité."

"M. Duplessis a été élu sous de fausses représentations. Avant de suivre un homme, il faut suivre des principes."

Quand le Dr Hamel prononça le nom de M. Duplessis il fut interrompu par une bordée de "chous", à l'adresse du premier ministre.

"M. Duplessis," dit-il, "n'a pas compris notre dévouement. Lorsque je lui proposai de signer l'engagement que j'avais aussi proposé à Paul Gouin contre les trusts, il me dit: 'Si c'est tout ce que vous voulez, ce n'est pas encore assez.' Et il a signé avec empressement. Une fois rendu là-haut, il donna un coup de pied sur l'échelle et nous fit tomber dans les crachats."

"Son discours du Trône n'est que du camouflage. Le discours ne contient pas le mot 'Hydro', non plus que le mot concurrence. C'est que M. Duplessis a complètement ignoré nos demandes. M. Drouin ne serait pas parti autrement, si le premier ministre avait voulu faire quelque chose. Je vous laisse juge. Il parle de prudence contre les monopoles."

"Nous voulons nous que des mesures énergiques soient prises immédiatement contre les pilliers de notre race."

M. Oscar Drouin explique les raisons de sa démission comme ministre. Il fustige M. Duplessis parce qu'il est infidèle à son programme et à ses promesses.

"La province me croira," déclare-t-il, "quand je dirai que j'ai démissionné sur des questions qui me tenaient à cœur et dont je veux la solution avec le champion de ces questions, le docteur Philippe Hamel. J'ai écrit au premier ministre pour lui dire mon point de vue sur ces questions et sur d'autres, en lui disant que je ne continuais pas ma participation à un gouvernement comme le sien, à moins qu'on me donne mon hydro. Ma lettre, écrite le 9 février, est parvenue au premier ministre le 10. Je continuai de combattre et j'attendis quelques jours. Je ne voulais pas être blâmé par le peuple pour avoir été trop prompt. Mais n'y pouvant plus, m'apercevant que je ne saurais rien du discours du Trône, j'envoyai ma résignation."

Parlant du discours du Trône, M. Drouin dit:

"Sa rédaction est amphigoupe, équivoque. Pendant qu'on prétend donner un hydro, 'il y a un M. Bulloch qui parle au nom de son gouvernement comme second de l'adresse et qui fait une charge contre la nationalisation des pouvoirs d'eau. Au Conseil législatif, sir Thomas Chaplais, le leader, cite, dans son discours sur l'adresse, les paroles d'un évêque mort depuis 25 ans, contre la nationalisation. Il ne peut y avoir d'hydro parce que ni le premier ministre ni ses collègues n'y croient. Les journaux disent qu'il y a une mesure pour la création d'un hydro dans le discours du Trône. Alors pourquoi, le Cabinet est-il pour une hydro cette semaine, s'il était contre la semaine dernière? Si le gouvernement avait décidé d'une hydro, il n'aurait pas laissé partir le ministre qui s'est battu pendant des semaines pour cette hydro."

Au cours de ses remarques, M. Grégoire, député de Montmagny et maire de Québec, dit que la session d'urgence de l'automne dernier fut dirigée par un gouvernement qui venait de débiter par la manigance d'une des plus grandes écoeureries jamais enregistrées dans l'histoire de la province. Qu'a-t-on passé à cette session d'urgence?

"Pour le chômage? Rien. Pour la lutte contre les trusts? Rien. Au cours de la session, M. Duplessis avait deux fouteurs, l'un à mi-chemin qu'il usait contre les trusts, qu'il fallait dit-il, traiter avec prudence, mais avec une prudence qui confinait à la lâcheté et la trahison."

Quelques personnes crient dans la salle: "Manquez le pas!"

"Plus tard, cela viendra," répond M. Grégoire. Pas maintenant. M. Duplessis avait un second fouteur à mi-chemin d'acier et de barbelé qu'il faisait claquer contre les petits employés canadiens-français dans les nombreuses destitutions qu'il a faites."

L'honorable C.-E. Ouellette et le Dr Marcoux, député du comté de Québec, prirent aussi la parole.

On voit que ce que nous pensons et ce que nous avons souvent écrit de M. Duplessis et de son gouvernement camouffeur, plusieurs de ses partisans d'hier — et non des moindres — le pensent aussi et le disent aujourd'hui. Dans leurs retentissantes désapprobations ils vont aussi loin et même plus loin que nous. C'est que, comme l'on dit dans le peuple: "la tricherie se tourne contre son maître."

D'autre part, nous n'approuvons pas toutes les doctrines politiques du Dr Hamel et de son groupe. Leurs discours incendiaires contiennent des idées extravagantes qui peuvent plaire au premier abord mais qui, à cause de leurs exigences et de leur absolutisme, sont génératrices de désordre.

Sur le terrain économique, dans leurs dénonciations des abus du capital, dans leur nationalisme intransigeant, dans leurs revendications virulentes et leurs audacieuses prévisions, ils promettent la lune au peuple bon enfant. Ils ont raison de condamner les abus du capitalisme et de chercher à conquérir notre autonomie économique, mais ils ont tort de soulever les préjugés au lieu de se contenter d'éclairer l'opinion publique; ils ont tort de prêcher des théories qu'ils seraient eux-mêmes incapables d'appliquer s'ils étaient au pouvoir.

Il reste acquis, toutefois, que le gouvernement de l'Union dite Nationale dirigé par M. Maurice Duplessis est un immense fiasco.

C'est la dégringolade définitive d'un groupe de politiciens disparates et sans sincérité qui a usurpé le pouvoir en se moquant du peuple.

LE FRANC.

"Dans les circonstances actuelles, le budget de guerre du Canada peut paraître raisonnable même aux anti-militaristes"

"Si nous envisageons la question AU POINT DE VUE DES CANADIENS FRANÇAIS," dit M. Eugène L'Heureux, de "L'Action Catholique," qui croit "possible de faire confiance" à M. King, "nous croyons que ceux-ci, au lieu de regretter longuement ces dépenses militaires, doivent plutôt s'appliquer à jouer un rôle de premier plan dans l'armée de leur pays." — "Les peuples MEME LES PLUS PACIFIQUES," encore selon le rédacteur de "L'Action Catholique," "éprouvent le besoin de se protéger, en cette époque grosse de menaces diverses."

L'honorable sénateur Prevost

Les journaux ont annoncé pour ce soir, comme on le sait, une assemblée en l'honneur de quelques-uns des députés fédéraux qui crurent de leur devoir de voter contre l'augmentation des crédits de notre défense nationale. Il suffit d'avoir quelque peu suivi le débat soulevé à ce sujet aux Communes pour admettre que la discussion a donné lieu à une véritable confusion des idées, d'aucuns dont le "Devoir", organe pieusement ministériel, a qualifié de "démagogues" les députés de Québec et non moins pieusement antilibéral à Ottawa, et "L'illustration Nouvelle", porte-ordures officiels des Meighen, des Bennett, des Duplessis et des Raynault, d'une part, et, d'autre part, la C.C.F. et le Crédit Social s'étant évertués — quand on veut tuer son chien, on dit qu'il est enragé, — à griffer sur une question purement locale le problème de notre participation aux guerres futures de l'Empire et la conscription.

Sans vouloir poser un prophète, nous ne craignons pas de prédire ici que nos amis de ce soir s'en tiendront à cette tactique qui, pour être peut-être habile, apparemment, au point de vue électoral, ne nous semble pas moins indigne de quiconque a tout d'abord à cœur ses responsabilités d'homme public. Qu'on ne vienne pas, à tout événement, nous parler de courage pour avoir voté contre le gouvernement King car, dans les circonstances actuelles, nous estimons que l'attitude de contrainte en commandait beaucoup plus.

Tous ceux-là qui connaissent l'honorable sénateur Jules-Edouard Prevost, journaliste depuis plus de quarante ans, lui ont toujours concédé, n'est-ce pas, au moins tout autant de vrai patriotisme et de probité morale qu'à un M. Woodsworth, à une Mlle MacPhail, ou aux plumeux bleus du "Devoir" et de "L'illustration Nouvelle". Or, nous permettrons de rappeler ici ce qu'il écrivait, la semaine dernière, au cours de son article intitulé: "La défense de la Nation."

Notre éminent confrère, doyen du journalisme hebdomadaire, ayant rappelé le mot de Cartier: "Aucun peuple ne saurait prétendre au titre de nation s'il n'a chez lui un élément militaire et des moyens de défense," et posé lui-même en principe que "ce devoir de la défense de la nation s'impose à l'attention de ceux qui gouvernent, puisque gouverner c'est prévoir," précisait comme suit sa pensée:

"Comme nation, le Canada doit se munir de la puissance armée sans laquelle une nation n'a jamais pu ni se former, ni naître, ni vivre. 'Nous croyons que le fantôme de l'impérialisme britannique excite la peur en certaines âmes et trouble leur vue claire des choses. 'Nous sommes antimpérialistes, nous l'avons toujours été. Mais nous ne voulons pas que le souci antimpérialiste étouffe tout autre sentiment en nous, nous nous fanatiser au point de semer le doute et la discorde dans le cœur de nos compatriotes et nous inspirer cette PERTE DE VIVRE capable de nous empêcher le chemin de la pleine possession de notre titre de nation, cloués que nous serions sur place par la crainte déprimante de l'impérialisme britannique."

"Soyons Canadiens d'abord, soyons Canadiens toujours."

"Nous croyons que l'organisation de la défense canadienne est une obligation nationale inéluctable. 'Il ne faut pas berner sa vue aux exigences limitées de l'heure présente, mais, au contraire, il faut avoir la clairvoyance voulue et le courage nécessaire pour envisager dans toute sa plénitude la destinée de notre pays."

"Nous voulons constituer un peuple indépendant et autonome, nous caressons l'espoir légitime et noble de voir grandir, se développer et s'épanouir notre liberté, en un mot nous voulons, et il est bon que personne n'en ignore, nous voulons jouir des larges privilèges qui constituent l'apanage d'une nation véritable."

"Eh bien! sachons aussi nous plier aux devoirs que ce rôle impose. 'L'âme nationale canadienne doit être assez clairvoyante pour apercevoir les obligations que comporte l'avenir et elle doit être assez robuste pour ne les pas craindre. 'Nous pouvons et nous devons mener de front le développement matériel de notre pays et l'organisation graduelle de sa défense en vue des éventualités plausibles de demain."

"Ne sommes-nous pas que le temps est passé où les flots des mers s'entre-ouvraient pour engloutir les ennemis d'un peuple guidé dans la

nuit par une nuée lumineuse et sans cesse protégée par l'intervention miraculeuse de Jéhovah? 'Le Dieu des armées nous dit plutôt, aujourd'hui: "Aide-toi d'abord, si tu veux que je t'aide!"

"Nos ancêtres, en combattant de toutes leurs forces, en allant même jusqu'à verser leur sang pour nous conquérir de précieuses libertés, avaient en vue de fonder une véritable et grande nation."

"Faisons notre histoire, étudions notre constitution, écoutons tous nos hommes d'Etat qui se sont succédés depuis un siècle, rappelons-nous les différentes étapes de notre prodigieux et rapide progrès et nous constaterons que l'épanouissement de notre vie nationale avec ses nouveaux devoirs n'est que la continuation de l'œuvre des pères de la patrie."

On répliquera peut-être, en certains milieux, tout en croyant à la sincérité profonde et à la parfaite probité morale de l'honorable sénateur Prevost, que son opinion n'en est pas moins celle d'un homme de parti et qui fut toujours loyal, fidèle à ses chefs libéraux.

Soit. Mais nous serions plus satisfaits si le "Devoir", "L'illustration Nouvelle" et les orateurs de ce soir daignaient consentir à révéler ce qu'ils pensent de la sincérité et de la probité de M. Eugène L'Heureux, de "L'Action Catholique," de Québec, lequel a textuellement écrit ce qui suit en marge du récent débat sur les crédits demandés par le gouvernement pour organiser la défense du pays: (Les mots soulignés sont de nous, sauf dans deux cas que nous signalons au passage.)

"Toutefois, il faut tenir compte des situations concrètes. Nullement expert dans l'organisation de la défense nationale, nous n'oserions pas apprécier le chiffre des crédits demandés par le gouvernement pour organiser la défense du pays (mots soulignés par M. L'Heureux); nous croyons possible de lui faire confiance sur ce point, d'autant plus que M. le Premier Ministre a bien insisté sur la destination purement canadienne (autres mots soulignés par M. L'Heureux) de cette dépense militaire."

"En cette époque grosse de menaces diverses, les peuples même les plus pacifiques éprouvent le besoin de se protéger contre les éventuelles tragiques pouvant résulter d'une situation intérieure inquiétante comme de la rivalité coloniale des grandes nations. Dans les circonstances actuelles, le budget de guerre du Canada peut paraître raisonnable même aux anti-militaristes."

"Si nous envisageons la question au point de vue des Canadiens français, nous croyons que ceux-ci, au lieu de regretter longuement ces dépenses militaires (étant donnée la situation présente) doivent plutôt s'appliquer à jouer un rôle de premier plan dans l'armée de leur pays, en vue de participer intégralement à la vie nationale et de réclamer ce qui leur appartient justement dans le domaine de la milice, puis afin d'emprunter à la carrière militaire une certaine formation de discipline qui leur manque, nous le déplorons tous fréquemment."

Le lecteur impartial constate que MM. Omer Héroux, rédacteur-en-chef du "Devoir", et Eugène L'Heureux, rédacteur de "L'Action Catholique", convenant bien clairement que, comme on vient de le lire, "le budget de guerre du Canada peut paraître raisonnable même aux anti-militaristes."

LECTOR

MELI-MELO

M. CLAUDE-HENRI GRIGNON
M. Claude-Henri Grignon, (Val-d'Or) devient le directeur littéraire du journal En Avant dont M. Damien Bouchard est le directeur politique.

Dans son dernier numéro En Avant annonce cette nouvelle et M. Bouchard aussi bien que M. Grignon disent à quelles conditions la direction littéraire du journal a été confiée à Valdombre. Celui-ci gargarise sa pleine liberté de pensée et continue la publication de ses Pamphlets qui paraissent chaque mois.

LE TRAITE DE COMMERCE ENTRE LE CANADA ET LE ROYAUME-UNI

L'accord commercial entre le Canada et le Royaume-Uni et les documents relatifs à cette entente, ont été déposés par l'honorable C.-A. Dunning, ministre des finances, au cours de son exposé budgétaire. Comme le ministre des finances l'a fait observer par cet accord le Canada conserve tous les avantages de l'entente de 1932, en plus de nouvelles concessions obtenues de la Grande-Bretagne. Il y a eu échange de concessions. Le Canada en a fait sur 179 items, y compris les lainages, la soie artificielle, les aciers, les chaussures, les articles d'habillement. La Grande-Bretagne est protégée contre toute augmentation de tarif dans 246 items et contre une diminution dans 91 items. Le Canada obtient la préférence pour le bois, le saumon en conserve, les pommes, les produits de la ferme, etc.

Le nouveau traité demeurera en vigueur jusqu'au 20 août 1940.

CONTRE LES MONOPOLES

Un bill a été présenté à la Chambre des communes par le ministre du travail, l'honorable Norman Rogers, dans le but de restreindre les activités des monopoles et d'imposer des pénalités plus dures à ceux qui violeront la nouvelle loi. Un commissaire sera nommé spécialement pour surveiller les fusions d'industries au Canada.

DANS BONAVENTURE

L'honorable P.-Emile Côté, qui fut ministre de la voirie dans le cabinet Godbout, a été choisi par le congrès libéral tenu à New-Carlisle pour être le candidat du parti dans l'élection complémentaire fédérale rendue nécessaire dans Bonaventure par la mort de l'honorable C. Marcell.

MORT DE DEUX SENATEURS

Le sénateur Horatio-Clarence Hocken, figure bien connue de la politique canadienne, est décédé à Toronto, le 19 février, à la suite d'une attaque de pneumonie. Il était âgé de 79 ans.

Le sénateur Burns, de Calgary, est mort le 24 février, à l'âge de 81 ans.

Il y a actuellement trois vacances à remplir au Sénat.

LES NOUVEAUX TIMBRES-POSTE

Les nouveaux timbre-poste à l'effigie de George VI seront émis vers le 1er avril. L'émission du couronnement, qui portera l'effigie du roi et de la reine Elizabeth, sera lancée immédiatement après la célébration du couronnement, le 12 mai. Il appert que cette émission ne comptera que des timbres de trois sous.

TROIS NOMINATIONS

Par arrêté ministériel en date du 19 courant le gouvernement du Québec a fait trois nominations importantes au département de l'instruction publique:

M. Roch Aubry, professeur à l'Ecole normale de Hull, bachelier ès arts, bachelier en pédagogie de l'Institut pédagogique Saint-Georges de l'Université de Montréal, a été nommé assistant de M. C.-J. Manan, inspecteur général des Ecoles normales catholiques de cette province.

M. E.-C. Pléchal, professeur à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a été nommé assistant secrétaire du département de l'instruction publique au lieu et place de M. B.-O. Filteau, récemment promu au poste de secrétaire du département de l'instruction publique.

M. J.-Philippe Garneau, professeur à l'Ecole normale Laval, a été

(Suite à la cinquième page)

Les grands travaux de Paris

L'exposition internationale de 1937 sera prête à l'heure dite

Sous la direction de M. Jacques Gréber, architecte en chef, les travaux de l'Exposition Internationale de Paris 1937 se poursuivent à bonne allure. La superstructure de la plupart des palais est terminée, et ainsi se précise le dessin d'un grandiose ensemble monumental.

La construction des palais de l'Art moderne, qual de Tokio, qui ont pris la place des bâtiments déshabillés de la manutention, est très avancée.

Les transformations du palais du Trocadéro dotent Paris d'une perspective nouvelle d'une beauté incomparable. La partie centrale, y compris les tours, dont le style avait bien vieilli depuis l'Exposition

de 1878, est maintenant démolie; et une percée de plus de 150 pieds de largeur s'ouvre ainsi sur une vaste terrasse, balcon magnifique sur la Seine, d'où l'on découvre tout le Champ-de-Mars jusqu'à l'école militaire, en passant par la Tour Eiffel, à l'ombre de laquelle va s'élever le pavillon du Canada.

D'autres terrassements, aménagés en contre-bas, vont descendre vers le fleuve et le pont d'Iéna. L'élargissement de ce pont, maintenant terminé, offre au trafic une voie plus vaste que l'Avenue de l'Opéra. Cet agrandissement a entraîné comme corollaire la construction perpendiculaire d'un passage souterrain, livré dès maintenant à la circulation.

Notre problème national

Par AJAX (1)

XVII

Le Nationalisme devant la pensée chrétienne

I — LE RÔLE DU CANADA DANS L'ORDRE INTERNATIONAL

Jusqu'ici, nous avons essayé d'esquisser l'armature des principes qui doivent présider à la solution de nos difficultés nationales et orienter l'avenir de notre patrie. Nous nous sommes d'ailleurs permis, au passage, de signaler quelques-unes des applications concrètes de ces principes et de les confronter avec certaines prétentions de nos coryphées du nationalisme. Nous passons maintenant à une étude plus concrète de notre problème national. Il est évident que désormais nos conclusions seront matière d'opinion et sur lesquelles des divergences sont possibles et permises. Toute la valeur des considérations qui suivront dépend donc de la logique qui présidera à la déduction de nos conclusions des principes exposés jusqu'ici. C'est donc dire que nous ne prétendons ici à aucune infallibilité. D'un autre côté, nous croyons nécessaire d'affirmer qu'il devient de plus en plus important pour l'ensemble du monde civilisé, et en particulier pour notre pays et notre province qui ont à déterminer la ligne de conduite à adopter pour assurer notre avenir politique et social, de préciser les exigences concrètes d'un sain patriotisme également opposé aux exagérations d'un internationalisme utopique ou d'un nationalisme exagéré.

C'est pourquoi, dans la prochaine série de nos articles nous aborderons l'examen de notre politique canadienne sous l'aspect des relations internationales extérieures, puis nous essaierons de dégager les principes qui devraient diriger nos relations inter-nationales, à l'intérieur de la patrie canadienne et dans l'intimité de la province de Québec.

Pour établir quelle doit être l'attitude du Canada et de la province de Québec dans l'ordre international, il est nécessaire au préalable de déterminer les principes du droit international chrétien, puis de confronter ces principes avec la pratique internationale contemporaine. Est-il nécessaire de signaler ici que l'observation de l'évolution historique du problème international dans notre monde contemporain, si importante soit-elle, ne saurait dispenser de l'étude des principes? D'autant plus que la pratique contemporaine est plus éloignée du droit chrétien et s'en éloigne de plus en plus, parce que ce droit est d'inspiration rationaliste et matérialiste. C'est donc dénoncer encore une fois la fausseté de l'orientation de nos meneurs nationalistes qui prétendent résoudre tout le problème en s'inspirant uniquement et exclusivement de l'histoire et de l'expérience. Ce procédé manchot dérivé des méthodes d'Action française et maurassienne et des conceptions plus ou moins obscures et confuses du fascisme italien ou hitlérien, ne manque pas de pliquer la joyeuse et

inquiète curiosité de ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre province et de notre pays, quand on songe que précisément nos coryphées nationalistes songent sérieusement à édifier sur les bords du Saint-Laurent un état catholique et français.

Esquissions donc brièvement les principes du droit international chrétien. Quoi qu'en pensent nos juristes positivistes modernes, qui, aveuglés par la lieble de l'expérience historique unique fondement de la morale et du droit, nient l'existence de ce droit naturel, on peut trouver aujourd'hui toute une littérature, suffisante à elle seule à constituer une véritable bibliothèque, qui établit l'existence de ce droit, et qui en démontre l'efficacité pratique tout au long de l'histoire.

Tout d'abord, il faut distinguer deux espèces de relations internationales: les relations normales du temps de la paix, et les relations anormales de la guerre. A ces deux sections du droit naturel international, ce sont les mêmes principes qui s'appliquent, mais de façons différentes, et des principes dérivés de la théorie des mêmes vertus sociales qui président aux relations individuelles ou publiques, à l'intérieur de l'Etat: justice commutative, sociale, distributive, couronnées par la charité; puis tempérées et dirigées, dans l'appréciation de chaque situation concrète, par la prudence politique.

De ces considérations très abstraites découlent des conséquences très concrètes. La première, c'est que l'univers n'a jamais été découpé en nations séparées les unes des autres par des cloisons étanches et hermétiquement imperméables, et qu'aujourd'hui l'interdépendance des nations est un fait qui commande la politique nationale de chaque pays, dans tous les ordres de pensée et d'action.

Il y a donc, au-dessus du bien commun national, dont chaque gouvernement a la mission de déterminer la protection et le progrès, un bien commun international de l'humanité tout entière. Chaque être humain qui est membre d'une famille, d'une profession et d'une patrie est en même temps intéressé au bien général de l'humanité dont il reçoit les avantages par-dessus les frontières politiques ou nationales et qu'il doit servir dans la mesure précise où il prétend s'en servir lui-même. Et c'est peut-être la plus belle partie des encyclopédies de Benoit XV, passées presque entièrement inaperçues, parce qu'elles ont été écrites pendant la Grande Guerre, que celle où le Pape démontre précisément que l'Etat normal de l'humanité est celui de la collaboration des nations comme des individus au progrès et au développement intellectuel et moral de l'humanité et que ce progrès d'ordre spirituel doit précéder et diriger le progrès matériel et économique. Et du coup, c'est là la réfutation, dans son principe, de toute la théorie de l'ordre international (nous devrions plutôt dire "désordre international") issu de Hobbes. On sait que Hobbes, à l'inverse de J.-J. Rousseau, considère toute l'armature de la vie sociale comme une construction artificielle, contre nature, où l'homme naturellement guerrier entre par compromis pour s'assurer le minimum de biens matériels indispensables à sa subsistance. Transposée à l'ordre international, cette théorie a engendré la politique des nations fermées, visant à se constituer indépendantes à tous points de vue du reste de l'univers, tout en aspirant à le dominer. C'est cette politique qui a engendré logiquement la théorie du protectionnisme commercial et industriel, comme elle a donné naissance à la doctrine de non-intervention dans les conflits militaires des autres nations. Il serait intéressant ici de rechercher dans quelle mesure la politique américaine, en particulier la fameuse doctrine Munro, est tributaire de cette philosophie de Hobbes.

Mais il n'est pas moins aisé de constater que nous nous sommes personnellement et, en son pays, Carl l'Anglais, patrie de Hobbes, a été une des dernières nations à adopter la politique protectionniste de Hobbes, préférant le libre-échange de Adam Smith plus voisin des idées de Rousseau: tandis que les Etats-Unis adhèrent dès leur début dans la politique internationale au principe de l'isolement.

(à suivre)

LA SUIVRE

(1) Voir l'Avant du Nord du 25 septembre, des 2, 9, 23 et 30 octobre, des 6, 13, 20, 27 novembre, des 4, 18 et 25 décembre 1936, 15 et 22 janvier, 5 et 12 février 1937.

AJAX.

Le commerce canadien a atteint, en 1936, le chiffre de \$1,663,093,000, soit \$274,435,000 de plus qu'en 1935.

Le Canada est le quatrième plus gros exportateur et le cinquième plus gros commerçant (pour l'importation et l'exportation mises ensemble) du monde entier.

Objections raisonnables à des idées qui ne le sont guère

Mercredi de la semaine dernière, Me Hector Perrier, de Montréal, parlait devant un auditoire réuni à la Société des Oliviers.

Il a traité avec une juste bon sens des sujets d'actualité et des questions que l'on agit fiévreusement en certains milieux.

Les idées émises par Me Hector Perrier nous paraissent frappées au coin du bon sens et de la sagesse.

Nos lecteurs liront avec un intérêt et grand profit le schéma des remarques faites au cours de cette causerie.

Certaines campagnes qui se font actuellement sont de nature à déprécier notre nationalité plutôt qu'à la relever. On parle en certains milieux de créer des instituts pour les notres une éducation sociale, religieuse et nationale, comme si cette éducation n'avait jamais été faite dans le passé. C'est là faire injure aux éducateurs du passé qui ont été imprégnés d'esprit civique et de patriotisme, autant que les présomés grands patriotes d'aujourd'hui, et qui ont communiqué à plusieurs générations un véritable sentiment de fierté nationale.

Il n'y a pas à s'injurier les uns les autres, si les mentalités se partagent aujourd'hui entre plusieurs formes de patriotisme: canadienisme, nationalisme et séparatisme. Somme toute, chacune de ces formes représente un mode différent d'aimer son pays.

SEPARATISME. — Quelques-uns rêvent, dans la province de Québec, de la création d'un état catholique et français.

a) Il semble paradoxal qu'en Europe, toutes les aspirations des populations tendent à l'élargissement de leur pays et à faire rayonner de plus en plus loin leur culture et leur mentalité, tandis que chez nous, l'on se querelle et se chamaille pour obtenir le rétrécissement et l'isolement de notre pays.

b) Cette doctrine est pour le moins incertaine, puisque parus ses adeptes, les uns en préchent la réalisation immédiate, tandis que les autres considèrent que sa solution est très lointaine. Les uns veulent la création d'un état français au sein de la Confédération, les autres la désirent au dehors de la Confédération.

c) Il est dangereux d'exalter inutilement notre jeunesse, de lui proposer comme immédiate réalisation un idéal qui n'est que le point de départ d'une lutte qui ne peut être pour le moins que très éloignée, et d'utiliser à propos de tout et de rien, les mots de rébellion et de révolution.

Tout en célébrant les héros de 1837, il faut regarder le caractère de cette révolution qui est comme objectif principal, canadiens-français s'étant unis aux canadiens-anglais de l'Ontario, de secourir le bureau de l'assurance, de faire de la démocratie et l'établissement d'un régime parlementaire constitutionnel.

d) Le séparatisme équivaut à la renonciation de notre politique nationale du passé, à l'abandon de nos compatriotes de l'Ouest et de l'Ontario que nous avons toujours considérés comme placés à des avant-postes ou par un patriotisme ils pouvaient conserver et propager les qualités distinctives de la race. Le séparatisme aurait pour résultat non seulement d'isoler Québec, mais de plonger ces différents groupes dans l'isolement le plus absolu, ce qui serait annihiler le résultat de tous leurs efforts et de tous leurs sacrifices depuis cinquante ans.

III

Le CANADIANISME est un patriotisme plus large et plus généreux. Il suppose l'amour de tout le pays et de tous nos concitoyens, ce qui n'exclut pas l'amour premier et plus impérieux de ceux qui nous sont unis par la croyance, le sang, et la pensée. Le canadien-français se sentirait plus fier d'être chez lui partout, et il aurait l'orgueil de vouloir percer et de sortir de l'anonymat, au lieu de s'isoler dans une espèce de réserve.

Il n'est pas prouvé qu'avec du travail, de la persévérance et une saine émulation les notres réussissent à s'imposer au respect et à l'admiration des autres groupes ethniques.

IV

Un historien de chez nous a dit que 1760 a marqué la naissance de notre peuple et que 1837 a annoncé son adolescence. Nous n'avons aucune raison de rougir des hommes et des actes du passé.

Dans une première phase, nous avons dû faire toutes les luttes politiques qui illustrent notre histoire, pour la conservation de la foi, de la langue et de nos droits.

Dans une deuxième phase, nous avons dû organiser de toutes pièces notre système paroissial et voir à la construction de nos églises, établir un système éducationnel qui, s'il est susceptible d'amélioration, n'en constitue pas moins une raison de fierté et une preuve de l'effort des notres. Il a fallu également voir à l'organisation de nos œuvres d'assistance, refuges, hôpitaux, orphelinats.

Si nous songeons à tout cela et au fait que nous possédons le sol, une main-d'œuvre ouvrière et agricole qui inspire confiance aux capitaux qui viennent chez nous développer nos ressources naturelles, nous pouvons répondre négativement à ceux qui nous considèrent comme une race de parias et de pauvres. Sans négliger les œuvres que nous avons établies dans le passé et tout en en assurant le maintien, il convient maintenant de donner des orientations nouvelles aux notres vers le commerce, la finance, l'industrie, le développement de la richesse naturelle, etc.

Nous entrons maintenant dans une période nouvelle qui doit être vue des conquêtes: conquêtes des sommets par les notres, dans toutes les sphères de l'activité. Pour cela, il faut donner à notre jeunesse un outillage convenable, et l'un des outils les plus indispensables c'est la connaissance et la possession de la langue anglaise.

V

NECESSITE DE L'ANGLAIS. — La connaissance de l'anglais est nécessaire dans tous les milieux et dans toutes les classes de la société, et elle n'exclut pas la connaissance du français ni le sentiment patriotique. A moins que le Séparatisme ne triomphe, il faut songer que nous sommes la minorité dans notre pays: 2 1/2 millions sur 11 millions, et si nous jetons nos regards au delà de la ligne quarantième, nous sommes 3 1/2 millions de canadiens-français sur une population totale de 140 millions. Un anglais doit être pour nous une arme de défense en même temps qu'une arme de conquête; si nous voulons l'avancement des notres, si nous désirons qu'ils occupent des postes de commandement dans les professions, l'industrie, le commerce, la finance, le service civil, le clergé, chez les ouvriers aussi bien que parmi les populations rurales. Il faut donc l'anglais.

Nous devons d'ailleurs, tenir compte du désir manifeste des parents, desir qui est basé sur la compréhension de leur devoir. Desirant le succès de leurs fils dans la vie, ils veulent qu'ils arrivent bien armés et l'une des armes essentielles, c'est la connaissance de l'anglais. Exemple: La commission scolaire de Saint-Jérôme qui veut voter un montant additionnel pour l'engagement d'instituteurs anglais. Autres exemples pris à Montréal: Combien des notres dirigent leurs enfants au McGill, au Loyola, dans des High Schools, pour assurer cette connaissance de l'anglais. Dans les écoles anglo-catholiques de la commission scolaire de Montréal, 75% des enfants sont de langue française. Dans les autres groupes catholiques: italiens, lituaniens, polonais, les enfants sont dirigés soit dans les écoles anglo-catholiques, soit dans les écoles anglo-protestantes.

Refuser aux parents l'enseignement de l'anglais qu'ils demandent pour leurs enfants, c'est accentuer le danger qui existe déjà, les enfants iront quand même dans les écoles anglo-catholiques et, ce qui est beaucoup plus grave, dans les écoles anglo-protestantes. De juin 1936 à octobre de la même année, il y a eu dans différents groupes ethniques, huit cents apostasies religieuses. Une enquête a démontré que le seul motif de cette apostasie était le désir des parents de faire apprendre à leurs enfants la langue anglaise.

Il faut donner dans nos écoles un enseignement de l'anglais convenable et efficace; autrement nos enfants iront ailleurs et nous constaterons une déformation non seulement de la culture française mais de la mentalité et de l'esprit religieux.

CONCLUSION

Il faut être prudent avant que d'accepter certaines idées nouvelles: amendements à la Constitution, séparatisme, abolition de l'enseignement de l'anglais. Certaines réformes peuvent être désastreuses à l'avancement des notres. Nous pouvons avoir confiance en l'avenir si, au lieu d'échafauder des doctrines nouvelles, de briser l'ordre établi, de prêcher l'isolement, nous remplaçons l'individualisme qui nous ronge par un esprit de solidarité appuyé sur un sincère patriotisme. Entendons-nous au lieu de chercher à nous détruire.

Pour quelques semaines encore

ABONNEMENT A

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE
Etabli en 1897

2 années pour \$3.00

Profitez de ce spécial pour vous acquitter envers notre journal

VEUILLEZ ADRESSER TOUT ENVOI AUX ADMINISTRATEURS:

Imprimerie J.-H.-A. LABELLE Limitée

303 Avenue Parent — Saint-Jérôme

LETTRE D'OTTAWA

Le budget Dunning

Par PERTINAX

Ottawa. — Le budget Dunning comprend deux parties: la première est l'état financier du pays, la seconde contient les détails du nouvel accord commercial avec l'Angleterre.

L'exercice financier ne se terminant que le 31 mars, le ministre des finances doit baser son exposé sur des pronostics pour les dernières semaines. Mais avec M. Dunning, les prévisions sont d'ordinaire en accord avec la réalité. Ainsi, l'an dernier, il avait prévu que cette année nous aurions un surplus de \$70,000. L'an dernier, le déficit était de \$270,000. La nouvelle commission des ports nationaux signale sa première année d'existence par un surplus de \$1,128,000.

On a dit que le budget n'atteignait guère l'homme dans la rue. Or il ne doit pas être sans importance pour tout citoyen du Canada de savoir que nous nous acheminons vers un budget équilibré, et cela sans augmentation aucune de l'impôt. De plus, comme nous venons de le noter, notre pouvoir d'achat s'accroît et nos gens gagnent davantage.

Mais ce n'est pas tout. Il y a le traité qui vient d'être conclu entre le Canada et l'Angleterre, et dont les avantages sont énormes pour le cultivateur, le marchand de bois, le manufacturier. Ceux-ci bénéficieront d'une plus grande demande pour leurs produits. Or l'Angleterre achète chez nous, l'an dernier, pour plus de 400 millions. C'est 39 pour cent de nos exportations. On voit ce que cela représente si, du fait du nouvel accord, les échanges s'accroissent encore davantage entre les deux pays.

Mais il y a aussi le consommateur, le premier favorisé sous tous les régimes libéraux. Le traité est fait, d'abord, pour lui. C'est dans ce but que nombre d'articles usuels entreront désormais au pays avec des droits réduits, et partant coûteront moins cher. Chacun s'en rendra compte dans sa vie quotidienne.

Pour les ménagères: Réductions substantielles des droits sur: Cacao, et chocolat, biscuits, légumes en conserves, gelées marmelades, fruits glacés, sucre candi et confiseries, Machines à coudre, Ustensiles de toutes sortes.

Pour les hommes: Réduction de 25 pour cent sur les cigarettes, réduction de 15 cents le gallon sur l'ale et la bière, sur les cannes à pêche, sur les tissus de laine, les chaussettes et bas de laine, les pipes et les étuis, gants et mitaines, etc.

Pour les femmes: Réduction sur les tissus pur coton, les crêtons, les gilets, les mouchoirs, les foulards, les robes, les couvertures, les broderies et dentelles, vêtements tricotés, bottines, souliers, pantalons, parures, sacs, valises, objets électriques, produits tissés de soie, manteaux imperméables, bijoux, sterling et argenterie, tapis d'orient, etc.

Pour les enfants: Outre les bons, réduction sur les jouets, poupées, etc.

Pour les artistes: Réduction sur les couleurs et les peintures, sur les cadres pour tableaux, les instruments de musique, etc.

Pour les cultivateurs: Réduction sur les clôtures métalliques, chaînes de fer ou d'acier, rouleaux compresseurs, toiles métalliques, etc.

Pour les savants: Réduction sur les instruments de précision, etc.

Nous pourrions allonger cette nomenclature à volonté. Il y a, dans le traité, des avantages pour tout le monde. C'est la manière libérale. Le nouvel accord avec l'Angleterre rétablit véritablement la préférence britannique. Et, du même coup, se trouve accentuée la préférence pour les petites gens.

PERTINAX.

LETTRE DE MONTREAL

Le démissionnaire non démissionnant qui a démissionné — Potins politiques — "A moi, Penverne! ce sont les ennemis!" — Conseil économique. — Au balcon de l'Hôtel de Ville. — Le "dole" dolore — Chahut hebdomadaire.

Par X. Y. Z.

Il y a dix jours des journaux étaient de vastes manchettes annonçant la démission de M. Oscar Drouin. Le lendemain une partie de la presse démentait "avec indignation" ces bruits presque sacrilèges. Mardi, enfin, M. Oscar Drouin remettait le portefeuille des terres et forêts à M. Duplessis et se retirait sous sa tente de méditation. Un nouveau plan de rustification, contrôlé non plus par les capitalistes qui connaissent quelque chose en la matière, mais par d'admirables politiciens qui ne sont pas nécessairement des ingénieurs.

La démission de M. Drouin a comme bruit l'on pense, fait quelque bruit. Dans certains milieux on déclare froidement que ce "lavage" est le commencement de l'effritement du cabinet provincial. Les gens mieux placés prétendent que la roue gouvernementale continuera de tourner comme si M. Drouin n'avait jamais existé. Des personnes encore mieux placées affirment à votre correspondant que la position de M. Duplessis se trouve renforcée par le départ de tout élément indésirable. Or, M. Drouin était devenu indésirable. Ergo...

Les lecteurs de l'Avenir du Nord peuvent adopter le point de vue qu'ils voudront: ils seront obligés de s'éclairer et de payer la note, que l'électricité soit ou non syndiquée, truquée, nationalisée, rachetée, expropriée ou chapardée. L'affaire Drouin n'aurait pas grande importance en soi, si l'opposition n'avait trouvé dans cet ébranlement ministériel un excellent sujet d'opposition et un non moins excellent sujet d'encouragement. On parle couramment à Montréal de la désaffection qui se glisse dans les rangs gouvernementaux. L'Avenir nous dira ce qu'il y avait de vrai dans ces espérances.

Une histoire en amène une autre et du champ provincial nous passons sans effort à celui de la Ville. Comme de coutume, il fallait quelque chose de plus intéressant que l'oubli aux Montréalais qu'ils avaient la figure par terre sur les trottoirs pas nettoyés. C'est la mission Penverne qui s'est chargée de faire oublier leurs entorses aux citoyens tannés en revenant de New-York avec dans la poche un roman-cinéma en 24 épisodes, M. Penverne voulant sauver la vertu

A L'ETRANGER

Par

Jean-Marie Nadeau

Les grèves américaines

Les employés des sociétés General Motors ont fini par s'entendre avec leurs patrons. Il y a lieu de croire, malgré tout, que le mouvement gréviste s'étendra à d'autres industries. Comme en France, on fait la grève "sur le tas". Les syndicats américains ordonnent à leurs membres d'occuper les usines pour lesquelles ils travaillent. Les théoriciens bolchévistes de la vieille école ne conseillaient pas autre chose dans l'exposé de leur stratégie révolutionnaire.

Si nous étions en pleine époque d'économie libérale, nous pourrions dire, comme autrefois, que ces grèves annoncent une ère de prospérité. Maintenant, ces grèves généralisées sont voulues, dirigées, encouragées par les chefs de syndicats et même par l'Etat. Ainsi, aux Etats-Unis, celui qui a organisé toutes les grèves récentes n'est autre qu'un chef dissident de l'Américain Federation of Labour, John L. Lewis, devenu par la grâce de M. Roosevelt, président du Comité pour l'Industrial Organisation. Qui est John L. Lewis? Bras droit du Président Roosevelt au cours de la dernière campagne électorale, il dirige aujourd'hui une fraction importante des syndicats ouvriers américains détachés de l'obédience de la Fédération américaine du Travail. C'est lui qui dirige la plus grande partie du mouvement gréviste américain, avec d'autant de chances de succès que le président Roosevelt appuie la guerre sociale entreprise par Lewis.

En plus d'être un agitateur syndicaliste, Lewis a des idées bien arrêtées sur le progrès social. Self made man comme tant d'Américains, Lewis a pué une science, apparemment mal assimilée, dans les livres les plus divers lus avec une avidité qui a pu nuire à son sens critique. Un autre trait du caractère de Lewis réjouira tous les féministes du monde entier. On chuchote que le grand chef syndicaliste Lewis est "mène" par son épouse, une institutrice du Dakota.

C'est cette compagne fidèle et ambitieuse qui a complété l'instruction de son mari. Des son mariage, elle fonda une école du soir dont son époux fut le plus assidu des élèves. L'adage si connu: cherchez la femme, est donc vrai une fois de plus. Doit-on se réjouir de l'accession des femmes dans le domaine économique et social? On ne compte plus, aux Etats-Unis, les collabos ratés qui entourent le président Roosevelt. Une femme, celle de Lewis, contribue largement à diriger les destinées du capital et du travail. Sans savoir si les chefs syndicalistes canadiens sont menés par leur femme, il y a au moins ceci de certain, c'est qu'ils se proposent de suivre l'exemple de Lewis et préparent, du mieux qu'ils le peuvent, une série de grèves industrielles.

Les armements anglais

Cinq tentatives récentes de sabotage dans les arsenaux britanniques n'ont certainement pas ralenti l'ardeur que les Anglais mettent à réarmer. Aujourd'hui, en Angleterre, tout le monde appuie la politique d'armement. Les farouches militaristes de jadis, les travaillistes, ne font pas même exception. Les troupes du chef travailliste, sir Walter Citrine, veulent une Angleterre forte et armée jusqu'aux dents pour faire la guerre aux fascismes et, naturellement, pour sauver la démocratie. C'est là un couplet déjà connu depuis longtemps. Quant à M. Winston Churchill, il veut une Angleterre forte, c'est, croyez-le ou non, pour appuyer la politique de la S. D. N. Il faut, dit-il, que les nations de l'Est et les nations de l'Ouest s'unissent sous l'égide du Covenant.

soit les jeunes qui aient été en fin de compte, les plus contents de ce chahut...

X. Y. Z.

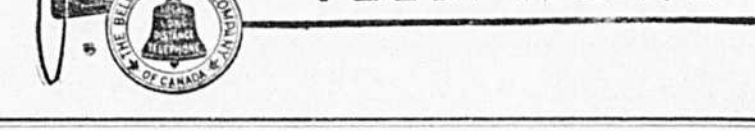
25 février 1937.

Note. — Cette lettre est arrivée trop tard pour être publiée la semaine dernière.



Rien ne rend autant pour ce qu'il coûte que le téléphone et il continue sans cesse de rendre. Il vous maintient en contact avec les marchés et les acheteurs; il dissipe l'isolement; comme une sentinelle en faction il veille sur vous en temps de maladie ou de danger. Nombre d'animaux de prix ont eu la vie sauve à la suite d'un appel opportun pour mander le vétérinaire. Bien des parties de plaisir ont été organisées grâce au téléphone. La valeur du service téléphonique croît à mesure que vous lui découvrez de nouveaux usages.

Rien ne rend plus pour ce qu'il vous en coûte que le **TÉLÉPHONE**



Le plus grand nombre possible de pays armés jusqu'aux dents, au service de la S. D. N. et la paix est assurée. Et d'abord, il faut réarmer l'Angleterre.

Nous ne voulons certes pas discuter les raisons que l'Angleterre a pour se réarmer. Les bases d'une alliance franco-anglaise existent, en remplaçant les capitalistes par des politiciens, ont sûrement perdu au change. Cela n'est pas vrai qu'en Russie seulement.

Jean-Marie NADEAU.

LA GUILLOTINE

(suite)

La Voix du Nord, de Mont-Laurier, nous apprend que dans le comté de Labelle comme partout ailleurs la guillotine des Castors bleus de Québec fonctionne et fait de nombreuses victimes. Ainsi, le gouvernement National (?) des Purs (!) a arraché l'un des meilleurs emplois à un Canadien-français pour le donner à un étranger.

Le 10 février M. Napoléon Thomas, de Mont-Laurier, perdait la position de percepteur du revenu provincial sur un simple avis du gouvernement! Qui doit avoir cette "job"? Un Canadien-français? Nenni! Le nouveau percepteur du revenu dans Labelle sera un Italien dont la naturalisation ne date que du 26 février 1937!

M. Joseph Langlois, de Sainte-Scholastique, régistrator du comté de Deux-Montagnes, depuis vingt-cinq ans, a été destitué par les Purs, sans aucune raison d'intérêt public.

C'est ainsi que Maurice alias Torquemada Duplessis exécute les fonctionnaires honnêtes et compétents qu'il a juré de traiter avec "justice et générosité".

Annoncez dans

L'AVENIR DU NORD



UNE PRIMEUR DANS LE MONDE DE L'AUTOMOBILISME...

Un Chrysler à un nouveau bas prix!

CHRYSLER occupe la première page avec son nouveau modèle, le CHRYSLER ROYAL. Un nouvel auto, muni d'un nouveau moteur sans pareil, à un prix qui surprendra tout le monde!

Le Chrysler Royal est un auto de grandes dimensions, d'une beauté qui ne saurait rager, et qui est muni d'un moteur Gold Seal qui le rend d'une économie inouïe.

Le moteur Gold Seal est complètement nouveau... mais réunissant tous les facteurs d'économie et de performance dont les ingénieurs Chrysler ont dotés l'industrie.

En regard de son alésage, il a la plus haute compression jamais connue... fonctionne avec l'essence ordinaire et cependant, comme le démontrent des essais répétés, il donne un millage de plus de 21 milles au gallon.

Au premier rang par l'aspect... par l'économie... par la valeur... par sa longue durée et sa dépendabilité.

Voyez ce nouveau Chrysler Royal et pilotez-le. Vous serez surpris de voir tout ce que vous avez pour si peu!

\$1119 Et plus. Livré à ST. JEROME. Seule la licence en sus.

LES PRINCES DU CHEMIN DU ROI

JOS. GAUTHIER

Tél. 66
92-102 rue SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME



Horticulture

La multiplication des plantes de maison par les boutures

Les boutures que l'on choisit pour la plantation en pots à la maison devraient être prises sur des plantes fortes et vigoureuses. Si les plantes sur lesquelles elles sont prises sont rabougries par les insectes ou parce qu'elles ont poussé dans des conditions défavorables de chaleur, de lumière, de température et de nutrition ou encore parce qu'elles sont affaiblies par une production excessive de fleurs, on n'obtient pas de bons résultats. Il en sera de même si ces plantes ont une pousse molle, acquiesce, le produit de plantes tenues dans une chambre trop chaude et d'un excès d'engrais azotés.

Il vaut toujours mieux choisir pour la multiplication des plantes qui, par leur vigueur, l'absence de maladies, la faculté prolifique ou la grosseur, la forme ou la couleur de leurs fleurs et de leurs fruits, donnent des preuves d'un mérite exceptionnel.

On multiplie généralement les plantes de maison ou de serre au moyen de boutures tendres, prises sur la tige. On tire généralement ces boutures des tiges terminales, mais on peut aussi les prendre plus bas sur la tige si celle-ci est en bon état. Il faut toujours prendre les boutures sur une tige jeune, vigoureuse, ferme, mais non ligneuse. Faites la coupe presque à angle droit, avec un couteau tranchant, juste au-dessous du noeud (la partie épaisse de la tige où les feuilles poussent). La bouture devrait avoir une longueur d'environ trois pouces, mais elle peut aussi être plus courte. Le point important c'est que la pousse soit en bon état. Les boutures de cette espèce devraient avoir au moins une feuille; parfois même on laisse de deux à quatre feuilles. Les grandes peuvent être coupées en deux mais il faut enlever les plus basses. Ne laissez pas les boutures se faner.

Le sable propre de rivière fait la meilleure terre pour l'enracinement des boutures. Les pots les plus petits sont les plus commodes pour l'emploi dans la maison, et les boutures devraient être disposées autour des bords, trois ou quatre par pot. Il faut tenir le sable humide dans toute sa masse en tout temps. On recouvre le pot d'un papier, pour empêcher les feuilles de faner.

Après que les boutures sont enracinées, plantez-les séparément dans des petits pots, en vous servant d'un compost composé de trois parties de terre, d'une partie de terreau de feuilles et d'une partie de sable. Il faut avoir soin d'éviter que les racines délicates ne soient endommagées. Placez les pots à l'ombre jusqu'à ce que les plantes se soient établies. Arrosez-les soigneusement et ne laissez pas la terre devenir trop humide ou trop sèche.

Quelques plantes de maison, comme les coleus et le lierre d'Angleterre s'enracinent aisément dans des bœufs d'eau, tenus près du chassiss. Lorsqu'elles ont pris racine, on peut les mettre en pots de la façon que nous venons de décrire.

Hygiène

LE BÉBÉ

On peut expliquer de plusieurs façons les progrès vraiment remarquables réalisés dans notre pays et dans bien d'autres, au sujet de la santé des enfants. L'explication généralement reconnue et acceptée par ceux qui se sont arrêtés à étudier sérieusement les faits, démontre que les soins maternels ont atteint un niveau plus élevé et sont la principale cause du relèvement de la santé de l'enfant. On peut donc déduire que pour l'enfant, la principale chose est d'avoir une mère qui prenne bien soin de lui. Il ne faut cependant pas conclure que les mères d'autrefois manquaient d'affection ou de sagesse mais bien plutôt admettons que les mères de nos jours sont beaucoup plus renseignées et que, par conséquent, elles peuvent appliquer leurs connaissances au soin de leurs enfants.

Ceux qui déplorent les nombreux changements de la vie moderne ne recevront sûrement pas l'approbation des bébés. Aujourd'hui encore trop nombreux sont les enfants sacrifiés sur l'autel de l'ignorance mais si nous comparons la situation avec ce qu'elle était il y a vingt ans nous trouvons que c'est une ère nouvelle et meilleure pour ceux qui naissent de nos jours.

Sous la rubrique importante de "soins maternels" se place l'alimentation de l'enfant. A sa naissance l'enfant est le plus impuissant des êtres vivants. Il dépend entièrement des autres pour tous ses besoins; il prend ce qu'on lui donne. Les premiers quinze jours constituent la période la plus critique de la vie de l'enfant; c'est pendant ce temps qu'on décide du mode d'alimentation de l'enfant et c'est là une décision des plus importantes à prendre de la part de la mère.

L'alimentation maternelle est sans contredit de beaucoup la plus recommandable pour le bien-être de l'enfant ce qui ne veut pas dire que l'alimentation artificielle ne pourrait pas, dans certains cas, être employée avec sûreté et satisfaction. Cependant, les nombreuses comparaisons établies entre des groupes d'enfants nourris au sein et d'autres au biberon ont toujours prouvé en faveur des enfants bénéficiant de l'alimentation maternelle. Il est aussi démontré que les enfants qui reçoivent une alimentation mixte, c'est-à-dire au sein et au biberon, en retirent beaucoup plus d'avantages que ceux qui reçoivent une alimentation exclusivement artificielle.

SYMPTÔMES

On peut désigner sous ce nom toute modification de la santé physique ou morale. Les symptômes comme la douleur perçue par le malade sont appelés symptômes subjectifs tandis que ceux qui sont découverts par l'examen médical s'appellent symptômes objectifs.

Les symptômes se divisent en deux catégories. Les symptômes locaux qui surviennent dans un organe ou une partie quelconque du corps. Les symptômes généraux présentent un aspect plus étendu et sont produits par l'effet de la maladie sur l'organisme tout entier. Le corps humain fonctionne de façon systématique et coordonnée et un dérangement de quel-

Récréations

Solutions aux problèmes posés dans l'Avenir du Nord du 26 février 1937 :

INSTRUIRONS-NOUS

Quels sont les plus grands cerveaux connus ?
Le poids moyen du cerveau d'un Caucasiens est de 1,367 grammes. Celui de Kant pesait 1,650 gr.; celui de Byron 1,807 gr.; celui de Tourgueneff 2,012 gr. Cependant on ne peut guère tirer de conclusions au sujet du poids, car le record est battu par le cerveau d'un idiot épileptique, qui pesait 2,850 grammes.

Qu'est-ce que la rose de Jéricho ?
La rose de Jéricho, connue pour ses facultés de se dessécher et de vivre tour à tour, est une petite crucifère des sables de Syrie et d'Arabie, à tige excessivement ramifiée. Après la floraison, les feuilles tombent et les tiges s'emboîtent en pelote serrée. Il suffit d'un peu d'humidité pour redonner à cette curieuse plante l'apparence de la vie.

MOTS EN TRIANGLE

E T O I L E
T O I L E
O I S E
I L E
L E
E

NOUVEAUX PROBLÈMES

INSTRUIRONS-NOUS

1. Quelles sont nos principales plantes utiles originaires d'Amérique ?
2. Quelle est l'origine des campanules ?
3. Les serpents sont-ils encore adorés dans le monde ?
4. Quel est l'inventeur du stylographe ?

MOTS EN LOSANGE

1. Dans un port.
2. Très déprimé.
3. Équilibre à l'aide d'une charge.
4. Fit, par la découverte des microbes le plus grand bien à l'humanité.
5. Mesure de capacité.
6. De l'auxiliaire avoir.
7. Dans un port.

CHARADE

Préposition est mon premier.
Note, en musique, mon dernier.
Si tu veux, trouve mon entier :
Sache qu'il n'est jamais entier.

née et un dérangement de quel-
qu'une de ses parties à une répercussion générale. Les symptômes locaux peuvent parfois dominer mais il y a toujours des symptômes généraux.

Si les microbes de la tuberculose se logent dans les poumons, ils produisent une irritation et donnent lieu à des symptômes locaux tels que la toux, l'expectoration, la douleur et quelquefois la présence de sang dans les crachats. Ces symptômes proviennent de l'action des microbes qui attaquent et détruisent le tissu des poumons.

Dans les maladies infectieuses, les microbes répandent un poison et ils peuvent, en plus, détruire le tissu normal qui agit alors comme poison. Ces poisons sont transportés de leur siège local dans toutes les parties du corps par le courant sanguin. Cette expansion de poisons sécrétés par les microbes peut causer un empoisonnement plus ou moins grave de l'organisme qui donne lieu aux symptômes généraux. C'est ainsi que dans la tuberculose on peut observer une élévation de la température, l'accélération du pouls, de la fatigue, la perte d'appétit et du poids et une transpiration nocturne.

Ces symptômes généraux ne se limitent pas à la tuberculose; ils sont, proprement dit, les symptômes particuliers de l'intoxication causée par n'importe quelle maladie infectieuse. Le malade qui a des furoncles éprouve généralement les mêmes symptômes à cause de l'absorption par son système du poison sécrété par les germes qui ont produit les furoncles et le pus qui n'est autre que le tissu mort des cellules détruites par ces germes.

La tuberculose dans son stade précoce et curable ne donne pas lieu à tous ces symptômes généraux. Il est d'autant plus difficile de persuader une personne qui se croit bien, qu'elle a une maladie évolutive qu'il faut traiter. Ceux qui attendent l'apparition des symptômes attendent aussi que la maladie soit bien installée et le traitement n'en sera donc que plus long. Ne négligeons pas les premiers signes de la fatigue, une toux persistante, etc. C'est le plus sûr moyen de ne pas se laisser prendre par la tuberculose.

Pour questions au sujet de l'hygiène, s.v.p. écrire à l'Association médicale du Canada, 184 rue Colège, Toronto, Ont.

A LA LANGUE FRANÇAISE

Langue française, enfin voici que l'on te fête !
Notre rêve et notre âme en tes mots vont chanter !
Oui, le temps est venu pour nous de t'exalter,
La plus fine, la plus claire, la plus parfaite !

De tes sons caressants l'oreille est satisfaite ;
Ton harmonie est douce au cœur désenchanté ;
En te parlant, la bouche a parlé de beauté !
Gloire éternellement aux hommes qui t'ont faite !

Parfois, sans le vouloir, hélas ! nous t'offensons...
Dans la vieille cité nous nous réunissons
Pour te jurer amour, respect et vigilance.

Pardonne à la faiblesse en faveur de la foi !
Et si, faute d'avoir su garder le silence,
Je t'ai blessée en te louangeant, absous-moi !

Albert LOZEAU.

Recettes éprouvées

RAGOUTS DE MOUTON

Il y a généralement beaucoup de convalescents à cette époque de l'année, allités à la suite de rhumes ou de gripes, et les mets de digestion facile, comme les soupes et les bouillons, sont tout indiqués pour ces personnes. Les ragouts sont aussi très bons pendant la convalescence car ils sont faciles à digérer. L'agneau est l'une des meilleures viandes, aussi bien pour les personnes en bonne santé que pour les malades. Nous croyons donc le moment bien choisi pour publier les recettes suivantes :

Ragoût de mouton ou d'agneau à la française

Coupez la viande en carrés de deux pouces, roulez dans la farine assaisonnée et faites brunir dans

Ne gâchez pas votre pâte!

Cuisez avec le LEVAIN ROYAL Il a toujours toute sa force

ENCORE GÂTÉE! J'AURAIS DÙ EMPLOYER LE ROYAL



Chaque gâteau de Levain Royal est enveloppé hermétiquement—à l'abri de la contamination

Le levain est important pour obtenir un pain vraiment appétissant. Il doit être pur, actif et posséder toute sa force pour que le pain ait vraiment bon goût une fois cuit.

Vous pouvez avoir pleine confiance dans le Levain Royal. Chaque gâteau est enveloppé hermétiquement, à l'abri des impuretés et peut toujours assurer une levée parfaite. Le Royal est le seul levain sec qui soit ainsi protégé.

Depuis 50 ans, le Royal est reconnu comme un prototype de qualité supérieure. Aujourd'hui, sur 8 ménagères canadiennes qui achètent du levain sec, 7 font usage de Royal.

Ne risquez pas l'emploi de levains incertains. Adoptez le Royal. Il ne fait jamais défaut.

Demandez la brochure GRATUITE

Pour obtenir des résultats uniformes dans la cuisson du pain, il importe de garder la pâte à une température égale. "Le Livre de Recettes du Levain Royal" explique comment prendre soin de la pâte et donne 25 recettes éprouvées de pains, gâteaux au café, brioches et petites pains. Copie gratuite envoyée contre coupon ci-dessous.

ACHETEZ DES PRODUITS CANADIENS

Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St. Toronto, Ont.
Veuillez m'envoyer gratis le Livre de Recettes du Levain Royal.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____

une poêle chaude ou une marmite. Ajoutez de l'eau bouillante pour recouvrir et faites mijoter jusqu'à ce que la viande soit à moitié cuite. Ajoutez des navets, des carottes, des pommes de terre et des oignons en tranches, des pois et des fèves. Faites mijoter jusqu'à ce que les légumes soient tendres.

Ragoût de mouton ou d'agneau à l'irlandaise

4 livres de viande, 12 pommes de terre, (grosesse moyenne) 5 oignons (grosesse moyenne), 5 carottes (grosesse moyenne).

Coupez la viande en carrés de deux pouces, placez dans de l'eau froide et chauffez graduellement jusqu'au point d'ébullition; laissez mijoter pendant une heure, puis ajoutez les légumes (coupés de la grosseur désirée) et assaisonnez. Faites mijoter jusqu'à ce que la viande soit cuite, enlevez la viande et les légumes, épaillez le liquide et servez. Pour faire des pâtes pour le ragoût, tamisez ensemble deux tasses de farine, 4 cuillerées à thé de poudre à pâte, 1/2 cuillerée à thé de sel. Ajoutez graduellement 2/3 tasse de lait pour faire une pâte molle, et laissez tomber par cuillerée dans le ragoût chaud. Recouvrez et faites cuire pendant 15 minutes.

Bouillon d'agneau

Achetez 2 à 4 livres d'agneau dans le cou et le manche d'épaule (shank). Faites couper en petits morceaux par le boucher. Ajoutez deux pintes d'eau, 1 cuillerée à thé de sel, 3 cuillerées à thé de riz ou d'orge. Mettez dans la casserole, amenez graduellement au point d'ébullition, assaisonnez de sel et de poivre et laissez mijoter jusqu'à ce que la viande soit tendre. Egouttez et enlevez la graisse, amenez de nouveau au point d'ébullition et ajoutez le riz ou l'orge. On peut ajouter les légumes coupés en cubes quand la viande a commencé à cuire. Si vous ajoutez des pommes de terre, des oignons, des pois et des fèves, vous aurez un bouillon plus fortifiant.

Celles qui ne font pas leur devoir !

Celles qui achètent pour le seul plaisir d'acheter.
Celles qui veulent toujours avoir du bon temps.

Celles qui laissent le soin de leur maison aux servantes qui la tiennent à leur guise.

Celles qui ne voudraient pour rien au monde porter leurs chapeaux de l'année précédente.

Celles qui veulent renouveler la maison chaque année.

Celles qui se marient pour avoir de l'argent à dépenser.

Celles qui passent leur temps à lire des romans et se remplissent la tête de folles imaginations.

Celles qui se vantent de ne jamais travailler.

Celles enfin toutes celles qui ne font pas leur devoir.

Suggestions pour les maîtresses de maison

Pour enlever la graisse d'auto des tissus lavables, frottez du saindoux sur les taches avant de faire le lavage.

Le linoléum ciré prend une surface polie qui rejette la poussière et épargne bien des heures de lavage à la vadrouille et de récurage du parquet.

Pour votre permanent

Essayez cette Recette appétissante
SOUPÉ AU POISSON "CHOWDER"
1 1/2 livre de poisson frais (morue), aiglefin ou autre poisson;
2 tasses de pommes de terre coupées en dés;
1 tasse de carottes coupées en dés;
4 tasses d'eau;
1/4 livre de porc salé, coupé en dés;
2 oignons moyens, hachés;
2 cuillerées à soupe de farine;
2 tasses de lait;
Sel et poivre au goût.

Salon de Coiffure Mme Armand LEBRUN

Téléphone 375

Appareil "Monarch" pour coiffure indéfrisable

Ondulation Marcel, Komol

Papier, à l'eau

Sourcils arqués, Manicure

315 rue Saint-Georges SAINT-JEROME

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



POUR RESTER JEUNES

Quel âge a Mary Pickford ? Rappelez-vous si vous l'osez, le nombre d'années qui se sont écoulées depuis que vous avez admiré cette actrice pour la première fois sur l'écran... Vingt-cinq ans... oui, même trente ans ! Et pourtant si, comme moi, vous avez vu la gracieuse Mary, l'autre jour dans un film d'actualités vous avez dû être frappée par son éternelle jeunesse. Or, Mary approche la cinquantaine... si elle ne la dépasse pas. A quel doit-elle sa beauté qui semble défier les ans ? C'est elle-même qui le disait dans une récente interview : A ce qu'elle se nettoie fréquemment le visage ! Mais, oui, c'est pas plus malin que ça !

Mais qui donc ne se nettoie pas le visage ? Vous serez sans doute surprises, chères cousines, quand je vous dirai (comme je l'ai d'ailleurs déjà affirmé à plusieurs reprises en cette colonne) que la grande majorité des femmes croient nettoyer leur visage quand, en réalité, elles ne font que se mouiller le bout du nez ! Oui, cousines, on ne sait pas COMMENT se laver — et c'est pourquoi tant de visages qui seraient beaux, sont défraîchis avant le temps. La majorité des femmes croyant nettoyer convenablement leur visage causent souvent des dommages presque irréparables à leur épiderme sensible.

Dès la plus haute antiquité — voire même au temps de Cléopâtre — l'huile d'olive était reconnue comme un excellent embellisseur de la peau. Pour ma part, je n'hésite pas à déclarer que c'est un des meilleurs nettoyeurs de l'épiderme qu'il soit possible de trouver, car elle enlève non seulement les saletés accumulées à la surface de la peau, mais pénètre dans la profondeur des pores et en détache tous les corps étrangers, en déloge toutes les impuretés. Ici j'insiste sur le point que l'huile d'olive n'a jamais fait pousser un seul poil là où la nature n'en a pas placé, car mon courrier m'apporte toujours des lettres de personnes qui accusent l'huile d'olive d'avoir occasionné des pousses inopportunes.

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles de l'usage de l'huile d'olive, il faut s'en servir de préférence le soir et l'huile doit être chauffée à la température du sang.

On en prend ensuite une quantité abondante et on s'en induit le visage, puis on masse la peau, de manière à ce que l'huile pénètre bien dans l'épiderme. On enlève ensuite le surplus d'huile avec une serviette en papier-éponge ou en tissu, puis on se fait une deuxième application d'huile chaude.

Si votre peau est naturellement huileuse, TOUTE l'huile doit être, ensuite, soigneusement enlevée et vous devez appliquer un bon astringent pour fermer les pores. Si par contre, votre peau est sèche, il vaut mieux se contenter de tamponner son visage avec une serviette éponge (en papier ou en tissu) pour enlever l'excédent d'huile et laisser le reste sur le visage pendant toute la nuit, car l'huile d'olive est un excellent aliment de l'épiderme qui corrigera la sécheresse de la peau et donnera à votre peau une surface douce, lisse et veloutée.

Faites ainsi, cousines, et vous constaterez que vous vous en trouvez bien ! C'est là un des nombreux moyens simples et peu dispendieux que je me fais toujours un plaisir et un devoir de recommander à mes lectrices.

Que celles qui sont dans le doute sur ce qu'elles doivent faire pour conserver leur beauté ou pour reconquérir leurs charmes disparus n'hésitent pas à m'écrire, je ne demande pas mieux qu'à les aider de mes conseils.

CONSULTEZ-MOI PAR LETTRE...

J'ai publié, je le répète, toute une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; enlèvement des poils follets; développement du buste, la maigreur, l'obésité, etc., etc. Ces feuillets ne sont pas annonces. Ils ne comportent pas un mot de réclame. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lequel (ou lesquels) de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer un timbre de 3c pour les recevoir dans une enveloppe cachetée, discrète, qui ne révèle pas leur origine. Adressez simplement vos lettres à Cousine Blanche, 197 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal.

Suzanne Blanche

MANGEZ BEAUCOUP DE POISSON POUR VOTRE SANTÉ

PRÉSENTEZ plus souvent, à votre table, des Poissons, des Mollusques et des Crustacés Canadiens. Bénéficiez de leur richesse en protéines, vitamines, sels minéraux et iode. Régalez-vous de leur chair délicate, savoureuse et facile à digérer. Economisez aussi car les Poissons, Mollusques et Crustacés Canadiens, grâce à leurs qualités nutritives, vous assurent la valeur de chaque sou que vous déboursez.

Servez plus souvent des Poissons, des Mollusques et des Crustacés Canadiens. Poissons de mer ou d'eau douce... frais, frigrifiés, en conserves, marinés, secs ou fumés... quelle que soit la façon dont vous les préférez... vous les trouverez toujours en parfait état.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA

Demandez LA BROCHURE GRATUITE

Ministère des Pêcheries, Ottawa

Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite de 62 pages, intitulée: "Du Poisson n'importe quel jour", et contenant 100 recettes de Poissons, délicieuses et économiques.

Nom _____

Adresse _____

_____ CW5-F



"Comment gardez-vous propres vos cabinets?"

"J'emploie toujours la LESSIVE GILLET... Elle assure la propreté et l'hygiène"

Cabinets extérieurs tenus propres par ce moyen!

IL N'Y A aucun risque d'avoir de détestables odeurs dans les cabinets extérieurs, en employant régulièrement la Lessive Gillett Pure en Flocons. Versez-en une demi-boîte dans la fosse d'aisances — une fois par semaine. Vous n'avez pas à vider la fosse — Gillett le fait pour vous.

La Lessive Gillett épargne des heures de travail à la maison — libère les renvois bouchés, nettoie chaudières et plats graisseux, enlève rapidement les taches dans les bols de cabinets. Gardez-en une boîte à portée de la main.

BROCHURE GRATUITE — La Brochure de la Lessive Gillett vous en signale des douzaines d'emplois pour ce puissant désinfectant. Demandez-en un exemplaire gratuit à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. and Liberty St., Toronto, Ont.



Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. La lessive elle-même suffit à réchauffer l'eau.

Pour les cultivateurs

LES PRIX DU MARCHÉ

Fournis par la Coopérative Fédérée de Québec

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, le lundi, 1er mars 1937, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltd., 130 rue Saint-Paul Est, Montréal.

Pores	
Select 190 - 230 lbs	8.60
Prime - \$1.00	
Bacon 180 - 230 lbs	8.60
Boucheurs 180 - 240 lbs	8.10
Léger 120 - 160 lbs	7.60
Lourd 240 - 270 lbs	8.10
Extra lourd 270 lbs - plus	7.60
Truies	6.00 - 6.75

Vaches	
Choix	4.25 - 4.50
Bonne	3.75 - 4.00
Moyenne	3.25 - 3.50
Commune	2.00 - 2.25
Très com.	1.50 - 1.75

Veaux de lait	
Choix	8.00 - 8.50
Bon	7.25 - 7.75
Moyen	6.50 - 7.00
Commun	5.00 - 6.00

Veaux de champs	
Bon	3.25 - 3.50
Commun	2.75 - 3.00

Agneaux	
Nourris	9.00 - 9.25
Bons	8.00 - 8.25
Communs	6.00 - 7.00

Moutons	
Bon	4.50 - 5.00
Commun	3.00 - 3.50

Bouvillons	
Choix	6.50 - 7.00
Bon	5.75 - 6.25
Moyen	5.00 - 5.50
Commun	4.00 - 4.50
Com. Léger	3.00 - 3.25

Taureaux	
Choix	4.00 - 4.50
Bon	3.75 - 4.00
Moyen	3.25 - 3.50
Commun	2.75 - 3.00

Taures	
Choix	5.25 - 5.50
Bonne	4.50 - 5.00
Moyenne	4.00 - 4.50
Commune	3.00 - 3.50

POULES ABATTUES	
Prix de remise, semaine finissant le 27 février:	

Poulets engraisés au lait	
SPECIAL, 6 lbs et plus	29c
A - 6 lbs et plus	27c
A - 5 lbs à 6 lbs	25c
B - 6 lbs et plus	24c
B - 5 lbs à 6 lbs	23c
B - 4 lbs à 5 lbs	22c

Poulets sélectionnés	
SPECIAL, 6 lbs et plus	27c
A - 6 lbs et plus	25c
A - 5 lbs à 6 lbs	24c
B - 6 lbs et plus	23c
B - 5 lbs à 6 lbs	22c
B - 4 lbs à 5 lbs	21c

Poules sélectionnées	
SPECIAL, 5 lbs et plus	21c
A - 5 lbs et plus	19c
A - 4 lbs à 5 lbs	17c
A - 3 lbs à 4 lbs	16c

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

L'UNION DES JARDINIERS, Engr.	
1, rue VICTORIA, LEVIS, P.Q.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

GRATIS	
Montre, kodak, chapelet, marmite, théière, coutelette, verrerie, nappes, couverts, crêpe, soie, coton, broderie, chemise, cauf, etc., etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront nos grains de 5 cts le paquet. 25c primes sont données pour la vente de 20 à 500 paquets de grains. Catalogue envoyé sur demande.	

Pourquoi ne pas cultiver l'orge, ce printemps

(SUITE)

Recolte

L'orge prend de 88 à 90 jours pour mûrir, mais il est très important de ne pas la couper avant maturité complète, car, aussitôt fauchée, son développement s'arrête, contrairement au blé et à l'avoine dont le développement continue même coupés verts. Il est recommandé d'attendre une semaine après que vous la croyez mûre avant de la couper.

Vos efforts doivent tendre à produire un grain clair. Formez vos moyettes de façon à protéger le grain contre la pluie et faciliter un séchage rapide. Si vous avez mis une gerbe formant chapeau sur les moyettes, et ceci est souvent à recommander, battez séparément ces

gerbes et ne mélangez pas leurs grains avec ceux provenant des gerbes protégées. Aussitôt que les gerbes sont sèches, il faut les rentrer et les battre. La mise en meule, ou l'engrangement, est recommandée, car il a pour effet non seulement d'améliorer la qualité du grain, mais encore de permettre le "suage" naturel si profitable. Si la mise en meule n'est pas possible, battez l'orge aussitôt qu'elle est sèche, mais rappelez-vous que l'orge court toujours le risque de s'échauffer durant l'entreposage ou l'expédition et de devenir ainsi impropre au maltage.

Si le battage a eu lieu à la rentrée du champ, il faut emmagasiner les grains en vrac dans le grenier. Cela permettra de les étendre sur le plancher et de les retour-

ner plusieurs fois avant la mise en sacs. Ce petit travail supplémentaire évitera le danger d'échauffement et assurera une maturation plus uniforme.

On ne pourra employer de grains cassés ou détériorés pour le maltage, il est donc préférable que l'orge sorte de la batteuse avec une partie de sa barbe plutôt que d'être battue trop ras. Veillez à ajuster la batteuse avec soin et surveillez le cylindre batteur. Il ne doit pas y avoir plus de deux rangées de pointes sur le cylindre, évitez aussi de les trop rapprocher. Prenez soin de ne pas engranger l'orge avec du blé ou d'autres grains par-dessus, car des mélanges de grains seraient inévitables et auraient pour effet

une diminution du grade. Aux expéditions, veillez à ce qu'elle soit bien mise à part de manière à éviter tout mélange avec d'autres grains pendant le transport.

CONDITIONS REQUISES POUR LE MALTAGE

Le malt d'orge est "l'âme" de la bonne bière. C'est la base réelle du moût. Toute Compagnie qui brasse des bières présentant les belles qualités trouvées dans les produits de l'une quelconque des quatre brasseries précitées, devra exiger un malt de haute qualité comme matière première. C'est pourquoi le choix de l'orge de maltage est si important et c'est pourquoi cette orge ne doit pas peser moins de 47 livres au boisseau.

Si vous croyez que votre récolte possède ces qualités, envoyez-en un échantillon à la Canada Malting Limited, 5022 rue Saint-Ambroise, Saint-Henri, Montréal, avec une lettre mentionnant la quantité produite et mise en vente, et la sorte de semence qui a été employée. N'oubliez pas d'écrire votre nom et adresse bien lisiblement et l'on vous répondra aussitôt, vous avisant du prix que l'on vous paiera et vous donnant les instructions pour l'envoi de cette orge. Prenez soin de conserver une quantité d'orge suffisante pour les semences de l'année suivante, car la culture de l'orge de maltage est vraiment une culture qui vous rapportera de l'argent comptant.

De plus amples renseignements sur ce sujet important vous seront envoyés, si vous le désirez, en écrivant directement à la National Breweries Limited ou à la Canada Malting Company Limited.

Les marchés américains sont restés à peu près stationnaires. Les districts de patates hâtives des Etats du Sud rapportent que la plantation a été retardée par les pluies continues et la récolte sera plus tard qu'on s'y attendait. La récolte de la Floride est ordinaire, car ils ont eu une température assez sèche et clémente.

Si le battage a eu lieu à la rentrée du champ, il faut emmagasiner les grains en vrac dans le grenier. Cela permettra de les étendre sur le plancher et de les retour-

ner plusieurs fois avant la mise en sacs. Ce petit travail supplémentaire évitera le danger d'échauffement et assurera une maturation plus uniforme.

On ne pourra employer de grains cassés ou détériorés pour le maltage, il est donc préférable que l'orge sorte de la batteuse avec une partie de sa barbe plutôt que d'être battue trop ras. Veillez à ajuster la batteuse avec soin et surveillez le cylindre batteur. Il ne doit pas y avoir plus de deux rangées de pointes sur le cylindre, évitez aussi de les trop rapprocher. Prenez soin de ne pas engranger l'orge avec du blé ou d'autres grains par-dessus, car des mélanges de grains seraient inévitables et auraient pour effet

une diminution du grade. Aux expéditions, veillez à ce qu'elle soit bien mise à part de manière à éviter tout mélange avec d'autres grains pendant le transport.

CONDITIONS REQUISES POUR LE MALTAGE

Le malt d'orge est "l'âme" de la bonne bière. C'est la base réelle du moût. Toute Compagnie qui brasse des bières présentant les belles qualités trouvées dans les produits de l'une quelconque des quatre brasseries précitées, devra exiger un malt de haute qualité comme matière première. C'est pourquoi le choix de l'orge de maltage est si important et c'est pourquoi cette orge ne doit pas peser moins de 47 livres au boisseau.

Si vous croyez que votre récolte possède ces qualités, envoyez-en un échantillon à la Canada Malting Limited, 5022 rue Saint-Ambroise, Saint-Henri, Montréal, avec une lettre mentionnant la quantité produite et mise en vente, et la sorte de semence qui a été employée. N'oubliez pas d'écrire votre nom et adresse bien lisiblement et l'on vous répondra aussitôt, vous avisant du prix que l'on vous paiera et vous donnant les instructions pour l'envoi de cette orge. Prenez soin de conserver une quantité d'orge suffisante pour les semences de l'année suivante, car la culture de l'orge de maltage est vraiment une culture qui vous rapportera de l'argent comptant.

De plus amples renseignements sur ce sujet important vous seront envoyés, si vous le désirez, en écrivant directement à la National Breweries Limited ou à la Canada Malting Company Limited.

Les marchés américains sont restés à peu près stationnaires. Les districts de patates hâtives des Etats du Sud rapportent que la plantation a été retardée par les pluies continues et la récolte sera plus tard qu'on s'y attendait. La récolte de la Floride est ordinaire, car ils ont eu une température assez sèche et clémente.

Si le battage a eu lieu à la rentrée du champ, il faut emmagasiner les grains en vrac dans le grenier. Cela permettra de les étendre sur le plancher et de les retour-

ner plusieurs fois avant la mise en sacs. Ce petit travail supplémentaire évitera le danger d'échauffement et assurera une maturation plus uniforme.

On ne pourra employer de grains cassés ou détériorés pour le maltage, il est donc préférable que l'orge sorte de la batteuse avec une partie de sa barbe plutôt que d'être battue trop ras. Veillez à ajuster la batteuse avec soin et surveillez le cylindre batteur. Il ne doit pas y avoir plus de deux rangées de pointes sur le cylindre, évitez aussi de les trop rapprocher. Prenez soin de ne pas engranger l'orge avec du blé ou d'autres grains par-dessus, car des mélanges de grains seraient inévitables et auraient pour effet

une diminution du grade. Aux expéditions, veillez à ce qu'elle soit bien mise à part de manière à éviter tout mélange avec d'autres grains pendant le transport.

CONDITIONS REQUISES POUR LE MALTAGE

Le malt d'orge est "l'âme" de la bonne bière. C'est la base réelle du moût. Toute Compagnie qui brasse des bières présentant les belles qualités trouvées dans les produits de l'une quelconque des quatre brasseries précitées, devra exiger un malt de haute qualité comme matière première. C'est pourquoi le choix de l'orge de maltage est si important et c'est pourquoi cette orge ne doit pas peser moins de 47 livres au boisseau.

Si vous croyez que votre récolte possède ces qualités, envoyez-en un échantillon à la Canada Malting Limited, 5022 rue Saint-Ambroise, Saint-Henri, Montréal, avec une lettre mentionnant la quantité produite et mise en vente, et la sorte de semence qui a été employée. N'oubliez pas d'écrire votre nom et adresse bien lisiblement et l'on vous répondra aussitôt, vous avisant du prix que l'on vous paiera et vous donnant les instructions pour l'envoi de cette orge. Prenez soin de conserver une quantité d'orge suffisante pour les semences de l'année suivante, car la culture de l'orge de maltage est vraiment une culture qui vous rapportera de l'argent comptant.

De plus amples renseignements sur ce sujet important vous seront envoyés, si vous le désirez, en écrivant directement à la National Breweries Limited ou à la Canada Malting Company Limited.

Les marchés américains sont restés à peu près stationnaires. Les districts de patates hâtives des Etats du Sud rapportent que la plantation a été retardée par les pluies continues et la récolte sera plus tard qu'on s'y attendait. La récolte de la Floride est ordinaire, car ils ont eu une température assez sèche et clémente.

Si le battage a eu lieu à la rentrée du champ, il faut emmagasiner les grains en vrac dans le grenier. Cela permettra de les étendre sur le plancher et de les retour-

ner plusieurs fois avant la mise en sacs. Ce petit travail supplémentaire évitera le danger d'échauffement et assurera une maturation plus uniforme.

On ne pourra employer de grains cassés ou détériorés pour le maltage, il est donc préférable que l'orge sorte de la batteuse avec une partie de sa barbe plutôt que d'être battue trop ras. Veillez à ajuster la batteuse avec soin et surveillez le cylindre batteur. Il ne doit pas y avoir plus de deux rangées de pointes sur le cylindre, évitez aussi de les trop rapprocher. Prenez soin de ne pas engranger l'orge avec du blé ou d'autres grains par-dessus, car des mélanges de grains seraient inévitables et auraient pour effet

une diminution du grade. Aux expéditions, veillez à ce qu'elle soit bien mise à part de manière à éviter tout mélange avec d'autres grains pendant le transport.

A propos d'engrais

A quelle profondeur faut-il semer les engrais chimiques dans les champs et les jardins.

La distribution des engrais chimiques dans la terre est une question de haute importance. Il a été démontré par l'expérience que ces engrais doivent être déposés à peu près à la même profondeur que les racines nourricières des plantes ou un peu au-dessous de ces racines, afin que ces dernières puissent prendre leur nourriture aisément et promptement. Pour les récoltes de grain, on obtient les meilleurs résultats lorsque le semoir est pourvu d'un appareil qui sème l'engrais directement avec le grain et à la même profondeur que ce dernier. Le plantoir à pommes de terre doit être réglé de façon à déposer l'engrais en une bande étroite, à 2 ou 4 pouces de chaque côté des plantons, et sur le même niveau que les plantons ou légèrement au-dessous.

Pour les récoltes potagères, l'engrais devrait être déposé en une bande étroite de chaque côté des plantes, à 2 ou 4 pouces de celles-ci, ou au moment où les plantes lèvent dans les lignes, et à peu près à la profondeur des racines nourricières (c'est-à-dire à 2 ou 3 pouces). On trouve depuis longtemps dans le commerce des semoirs à grain et des plantoirs à pommes de terre pourvus des appareils nécessaires pour distribuer l'engrais comme nous venons d'indiquer, et il existe maintenant sur le marché un outil à bras pour fertiliser les plantes potagères de la façon approuvée.

QUE SIGNIFIENT LES CHIFFRES SUR UN SAC D'ENGRAIS CHIMIQUES ?

Un Canadien, engagé au Michigan pour illustrer, par des démonstrations, la valeur des engrais chimiques dans la culture de la betterave à sucre, arriva un jour chez un fermier du district de Saginaw et lui offrit deux sacs d'engrais à titre d'essai. Le fermier refusa carrément, prétendant qu'il n'avait jamais employé d'engrais commerciaux et que d'ailleurs, il ne croyait pas à leur valeur. Comme aucun argument n'arrivait à modifier cette attitude et que notre Canadien voulait à tout prix se défaire des deux sacs encombrant l'arrière de son auto, il demanda et obtint l'autorisation de les remettre dans un coin de la grange pour venir les chercher une autre fois. On était alors au printemps. L'automne suivant, il revint à la ferme et réclama ses sacs au fils du maître de céans.

C'est que... fait le garçon embarrassé, c'est que... un jour que le père était absent, j'ai mis l'engrais sur à peu près un acre du terrain cultivé en betteraves à sucre... je veux que vous veniez voir la récolte !

Dans le champ, ils aperçurent le père en train d'admirer la section fertilisée. Le fermier admit alors franchement que l'engrais avait amélioré le rendement d'au moins 50%. Et il racontait de louches histoires pour son heureuse initiative.

Chez nous, fort heureusement du reste, on ne trouve pas une telle indifférence envers les engrais chimiques. Mais il arrive que nos fermiers hésitent à y recourir parce qu'ils ignorent leur composition et, partant, leurs mérites. Plusieurs se demandant quel mystère se cache derrière les étiquettes où l'on voit des chiffres énigmatiques comme, par exemple : 0-16-6, 2-12-6, 4-8-1, etc.

B. Leslie Emslie, une autorité en matière d'engrais chimiques, nous donne sur cette question quelques éclaircissements. Les trois chiffres de ces étiquettes représentent le pourcentage (1) d'azote assimilable, (2) d'acide phosphorique assimilable et (3) de potasse soluble dans l'eau.

Il arrive souvent qu'on demande : si 2-12-6 représentent le pourcentage des trois éléments fertilisateurs, en quoi consiste la balance de 80% ? L'azote étant un gaz, l'acide phosphorique un liquide, et la potasse un solide instable, il faut recourir à un autre élément pour leur donner la cohésion nécessaire quand on les emploie dans la préparation d'un engrais. Le superphosphate, principale source de l'acide phosphorique des engrais chimiques, renferme de 50 à 60% de sulfate de calcium qui possède une valeur de fertilisation distincte, surtout comme source d'approvisionnement de soufre. Mais il n'est pas nécessaire d'indiquer la proportion de soufre sur l'étiquette ou un sac d'engrais parce que cette substance est toujours fournie par le superphosphate, quand on effectue une fertilisation rationnelle.

Ces chiffres, on s'en rend compte, représentent tout simplement la composition chimique des engrais qui, à l'automne, vous permettront de récolter une abondante moisson.

me, c'est qu'elle se développe dans le climat de la vérité. Elle est à la fois plus forte que l'amour et plus délicate. L'amour ne craint ni les reproches ni les injures : ces scènes redonnent de faux commencements à une passion qui s'épuise. Une amitié ne résisterait pas à ces secousses, mais il n'est pas dans la nature de les éprouver. Pour un amour, c'est de durer ; pour une amitié, c'est d'être. Rien de plus facile que d'être amoureux ; la chose difficile est de le rester. Mais du moment qu'une amitié véritable s'est constituée, on ne voit guère comment elle pourrait finir, sinon par la mort d'un des deux amis. Tout y est vérité et certitude. La foi y reste toujours présente et nécessaire.

"L'amitié, continue encore l'auteur, peut avoir ses drames, mais ils sont purs et les sentiments de l'amour n'y peuvent entrer que dans ce qu'ils ont de noble. On est jaloux de son amoureux pour soi et l'on est jaloux de ses amis pour eux. Si un amoureux éprouve pour celui qu'il aime favorablement dispose pour un autre homme, l'idée que son rival est en effet d'un mérite supérieur au sien ne fera, presque toujours, qu'ajouter aux douleurs de l'amour souffrant les rages de l'amour-propre offensé. Dans l'amitié, au contraire, nous n'avons de dépit que si nous voyons notre ami se compromettre avec des gens qui ne sont pas dignes de lui ; qu'il en ait trouvé, au contraire, qui méritent le bonheur de le connaître, non seulement nous nous réjouissons de voir s'accroître le nombre de ceux qui lui rendront de justes honneurs, mais nous avons le droit de penser que les trouvailles qu'il a faites pour lui, il les a faites pour nous, car le groupe des amis n'est jamais fermé, et l'on ne redoute que l'intrusion des inférieurs."

L'amour existe, c'est un fait. L'amitié existe, c'est encore un fait. Ces deux sentiments n'obéissent pas aux mêmes lois, aux mêmes directives, et ne sont pas soumis aux mêmes déboires. Le poète avait bien raison de dire qu'il fallait mieux, pour s'éviter tous les chagrins humains, de cultiver dans son cœur la plante durable de l'amitié, et de ne jamais faire entrer l'amour. Tous les humains ne dédaignent jamais l'amour, qui est le sentiment universel, obligatoire. Je l'ai déjà écrit et je le répète : l'amour, est comme les liqueurs fortes pour ceux qui les aiment ; ils ont beau dire qu'elles les tuent, ils y reviennent. Sur le côté de l'amour, je ne connais personne qui ne soit un peu ivrogne. Les réelles amitiés sont moins connues, moins appré-

NOUVELLES
DE PARTOUT

A La Macaza

Mardi, 23 février, est décédée Mme Georges Desjardins, née Emérida Pitre. Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre enfants en bas âge, Gérard, Yvan, Robert et Sylviane, sa mère, Mme Charles Pitre, trois frères, Charles, Napoléon et Anthime, six sœurs, Mme Sam Charette (Marie), Mme Tréfilé Nantel (Emilia), de Montréal, Mme Paul Savard (Frédéric), Mme Donat Miljour (Anna), Mme Octave Desjardins (Alexina), Mme Sigefroid Desjardins (Albertine).

Les porteurs étaient les six beaux-fères de la défunte, Michel, Octave, Sigefroid, Lucien, Edouard, Charles et Léopold Desjardins.

La famille Desjardins remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies.

M. Omer DeRepentigny, de Saint-Faustin, de passage chez M. D. Desjardins.

Dimanche soir, nous avons eu, à la salle paroissiale, une partie de cartes au profit de la réparation du cimetière.

Le premier prix des dames fut gagné par Mlle Thérèse Pilon et le premier prix des hommes par M. Henri Marchand, de Saint-Jovite.

Nos félicitations aux gagnants. Les chanteurs sont tous terminés, nos jeunes gens attendent avec anxiété le flotage du bois.

A Ferme-Neuve

Mme Jean Lachance, actuellement en voyage à Mont-Laurier et Montréal.

M. Gérard Beauchamp, de Mont-Laurier, en fin de semaine dans sa famille.

Mlle Simonne Gibeault, de Woonsocket, R.I., en promenade chez son oncle M. l'abbé J.-A. Gagné, nous quittait ces jours derniers pour Ottawa.

M. Raymond Sicotte, de Montréal, passe une nouvelle quinzaine chez son oncle, M. D.-D. Ouellette.

M. Joseph Courtemanche, en fin de semaine à Mont-Laurier.

De passage à Montréal, dernièrement, MM. Achille Lapointe, J.-E. Poirier, J.-H. Charbonneau, J. Mayer, Mmes Z. Dubé et D.-D. Ouellette.

M. et Mme Conrad Demers (Aurèle Poudrier) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Napoléon-Jean-Luc, parrain et marraine M. et Mme Napoléon Lecomte, grands-parents de l'enfant.

Mardi dernier avait lieu en cette paroisse les funérailles de Mme Martial Aubin, née Marie-Louise Piché, décédée à l'âge de 30 ans. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Edouard Daoust, vicaire; le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. Gagné. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sept enfants en bas âge.

Dimanche avait lieu à la salle Mats la soirée annuelle des Femmes.

Il y eut partie de cartes, projections lumineuses, allocutions, et un

Causerie littéraire

FAUT-IL "OSER" ?

M. Victor Barbeau, avisé pilote de sa propre barque, connaît dès longtemps l'art de flatter la brise. Avant de prendre la mer, il jette une sonde de commodité, et ce n'est pas lui qui courants marins surprendront. Il ne navigue jamais sans boussole et compas. Il n'aborde la critique qu'au Havre de la sécurité. Il se bat rarement si la salle ne lui est pas sympathique. Beaucoup de sagesse, de sagesse utilitaire sous le turban, le fez de Turc.

Ce rusé compagnon nous a rendu service. Comme les Anglaises, M. Barbeau gagne toujours la dernière bataille — quand la victoire est assurée d'avance, bien entendu. L'on sait que la hâte, l'enthousiasme des dernières minutes peut vous faire perdre tous les avantages des premiers assauts. Ce journaliste habile n'est pas si bête, il vous laisse travailler d'abord, puis quand tout semble fini, il met la main à la pâte. Et d'une main de maître. Qu'il paraît, l'on est assuré que le gâteau ne brûlera pas. Rusé compère. Les francs-tireurs ont fait le coup de feu, l'ennemi est en déroute, voilà M. Barbeau qui s'agit, réunit sous son commandement tous ces dilettantes de la guérilla, ces amateurs de l'escarmouche. La place était emportée, les avantages à nous, il ne manquait que le triomphe. M. Barbeau, très entendu dans le métier, et propagandiste de race, saura nous assurer les honneurs de la guerre, auxquels, trop las et fourbus, nous ne pensions pas.

C'est que le prestige se montre encore le meilleur des butins.

Dans les lettres, dans les arts, M. Victor Barbeau nous a rendu de grands services. Que sa tunique n'ait jamais été éclaboussée, s'il est toujours au garde-à-vous, s'il est toujours ganté de frails, il fait bien pour la galerie et ne vaut-il pas mieux que cet homme remarquable par son savoir-faire remporte tous les suffrages que le simple poilu remarqué de personne ?

Le bohème que je suis vous paraît peut-être brocarder notre critique. Que non pas. Surtout chez nous le prestige compte infiniment. Et aux yeux des étrangers de toutes races qui peuplent nos plaines et nos montagnes. Le Duce sait cela, qui mieux qu'un plaicier en réclames américaines connaît le taux et l'influence d'une annonce affichée sur le bon panneau. Je ne sais en quelles matières M. Barbeau ne se montrerait pas excellent ministre de la propagande.

Après l'ignorer combien de tailleurs — leur toise était trop commune, trop petit bourgeois — M. Barbeau a voulu mesurer notre taille. Si vous ne saviez d'avance que M. Barbeau ne saurait nous apprendre rien de neuf si ce n'est que sa main reste toujours sûre, son

programme de chants, déclamations, etc. fut exécuté par un groupe d'artistes locaux, parmi lesquels nous remarquons Mlles M. Charbonneau, M. Ethier, Clarisse Godmer, A. Ouellette, G. Lafontaine, M. Courtemanche, Mme A. Nadeau, MM. A. Meilleur, Ph. Leduc, M.C. et P. Ethier.

bouquin vous paraît étouffant. Devant le poteau de torture qui depuis des décades soutenait les derniers moments de notre Economie qui tarde tant à mourir, notre auteur danse avec entrain la danse du scalpe. Aussi patriote qu'un autre, il n'entend point qu'on le leurre. Ça lui fait de la peine, il chante quand même le libéra de notre commerce, de notre industrie. Nous savions bien que nous n'étions pas des as. M. Barbeau tient à nous le corner et recourir aux oreilles avec un rire satanique.

Cela l'amuse. Il prend le pouls du capital québécois et son doctorat sérieux nous annonce la culbute imminente.

Un mort, donc cinq générations de polémistes imberbes ont annoncé le décès tout à tour. C'est amusant. Et cela a du bon. Cela fouette les tièdes. Cela s'avère pour le pessimiste qui veut bien lire une leçon de confiance — de scepticisme aussi.

Ces livres noirs bonshommes-sept-neuf de la sociologie, croque-mitaine du journalisme font un office semblable à une bonne purge pour nos boyaux corporels. La médecine prise, l'on retourne tout droit à son travail.

Nos pères ont trop abusé des lavements. Le clystère affaiblit à la longue. Il nous faut parfois des toniques fortifiants. Pour le propos qui nous occupe, M. J.-H. Marcotte s'est chargé de la besogne. Osons son livre, c'est la contrepartie de M. Victor Barbeau. Belle assemblée contradictoire que ces deux volumes à couvertures de couleurs voyantes.

A une distribution de prix pour grandes personnes, je ferais large distribution de Mesures, aux optimistes qui bêtent à l'avenir et au Progrès. Le lot des pessimistes, une pile volumineuse de Osons.

M. Barbeau et M. Marcotte servent chacun du mieux qu'ils peuvent : la même caserne ne les abrite pas tous deux.

Ces deux bouquins, parus la même année, sont un signe de notre éternelle division. Je conjure les deux auteurs, une fois la vente terminée, elle fut flatter à leur vanité et, ce dit-on, à leur bourse, de fonder ensemble leurs essais. La vérité n'est pas plus à gauche qu'à droite.

Berthelot BRUNET.

"Corrigeons-nous"

La Direction de la Société du Parler français au Canada nous prie d'avertir le public qu'elle a dû interrompre la publication de ses "Corrigeons-nous" à cause du surcroît de travail que lui donne le prochain Congrès de la Langue française. Les exemplaires qu'elle avait en réserve ont été distribués. Elle tirera sous peu de ces "Corrigeons-nous" un vocabulaire usuel qu'elle adressera gratuitement aux Comités régionaux du Congrès et à toutes les personnes qui en feront la demande.

\$5,000,000. DISTRIBUES
AUX NOTRES

Tel est le résultat des épargnes confiées à la Caisse Nationale d'Economie de Montréal

ASSEMBLEE

Les sociétaires de la Caisse Nationale d'Economie viennent de tenir leur assemblée annuelle. Elle eut lieu au Monument National. Présidait Me Guy Vanier, C.R., du Comité spécial d'administration de cette société canadienne-française de rentes viagères.

L'assemblée avait pour objet l'étude du bilan du dernier exercice financier; c'est la trentième depuis la fondation de l'institution dont l'origine remonte, en effet, au 1er janvier 1899. L'expansion de la Caisse Nationale d'Economie est due au patriotisme pratique de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Au 31 décembre dernier, l'actif de la Caisse Nationale d'Economie et de son auxiliaire la Caisse de Remboursement s'élevait à \$11,511,699.86 contre \$10,747,837.54 au 31 décembre 1935; il accuse donc une augmentation de \$763,862.32.

Constituent l'actif de la Caisse Nationale d'Economie : a) un capital de 10 millions de dollars (accumulé au cours d'une durée de 38 ans) dont le produit est distribué en parts égales entre tous ceux des sociétaires qui ont vingt ans de présence dans la société, et des réserves spéciales qui pourvoient aux bénéfices additionnels que comportent les certificats; b) un capital de deuxième période (constitué par versements variant entre cinq et plusieurs années) dont le produit est également distribué en parts égales entre les rentiers, et des réserves spéciales se rapportant aux rentes garanties, immédiates ou différées, avec remboursement ou annuités ainsi qu'avec participation.

Le capital de première période s'est accru, l'an dernier, de \$305,524.69; il était, en effet, au 31 décembre 1935, de \$8,114,052.74 contre \$7,808,528.05.

Quant au capital de deuxième période, qui ne s'accumule que depuis quelques années seulement, il est passé de \$155,007.99 à \$166,742.08, accusant par le fait même une augmentation de \$11,734.09.

Les réserves des deux grandes catégories de rentes viagères de la Caisse Nationale d'Economie se sont accrues de \$228,250.59 dans le cas de la première période puisqu'elles sont passées de \$1,703,261.98 à \$1,929,512.50; quant aux réserves de la deuxième période, l'augmentation a été de \$161,612.17; elles étaient de \$444,799.14 au 31 décembre dernier contre \$283,186.97 au 31 décembre 1935. L'augmentation totale, au chapitre des réserves des deux périodes, s'élève à \$389,864.67.

On aura une assez juste idée des bienfaits que multiplie, au profit des nôtres, la Caisse Nationale d'Economie, quand on saura qu'elle distribuera, à la mi-juin prochaine, des rentes viagères à 33,703 participants, soit 2,393 de plus qu'en 1935.

La distribution de juin prochain sera la dix-neuvième. Les dix-huit premières représentent exactement \$4,650,656.96; en y ajoutant celle de 1937, la Caisse Nationale d'Economie aura donc distribué depuis 1919 plus de \$5,000,000.00 à ses rentiers, disséminés un peu partout dans le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ainsi que dans les provinces anglaises.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

HIER IMPOTENT IL
JOUÉ AU TENNISPLUS DE RHUMATISME
AUX PIEDS

Voici l'histoire d'un jeune homme qui avait perdu tout espoir de se livrer de nouveau aux sports. Il nous dit comment il essaya remède sur remède et comment un bon conseil le remit sur pieds : —

"Je commençai à souffrir, il y a deux ans, d'atroces douleurs aux pieds. J'essayai, mais sans résultat, tout ce qu'on peut imaginer. Or, un beau jour, un jeune homme atteint du même mal me conseilla les Sels Kruschen. Il y a de ça douze mois; le soulagement ne fut pas immédiat, mais, six mois après, j'étais capable de faire de longues marches avec mes amis. Cette année, j'ai pu jouer de nouveau au tennis, chose dont je ne me serais jamais cru capable." — C. W.

Les douleurs rhumatismales sont souvent causées par l'excès d'acide urique dans l'organisme. Kruschen contient deux ingrédients qui aident énormément à dissoudre les dépôts d'acide urique. Les autres ingrédients des Sels Kruschen aident les organes internes à expulser de l'organisme cet acide dissous.

si que dans tous les autres groupements canadiens-français des autres provinces canadiennes, de la Nouvelle-Angleterre et de l'étranger.

Comme le devait faire remarquer ses remarques, la Caisse Nationale d'Economie assiste, surtout depuis ces dernières années, à une vraie ruée des épargnants vers le placement en viager, dont elle a été la pionnière chez nous. C'est l'enseignement inévitable que la crise devait dégarer. Pour répondre à cet empressement, la Caisse Nationale d'Economie met aujourd'hui à la disposition du peuple vingt-quatre modalités de rentes viagères. Si, en 1899, il fallait attendre vingt ans pour jouir de ses épargnes, aujourd'hui, on peut devenir rentiers dans trois mois si on le désire. Des trois façons les plus sûres d'utiliser ses économies : le prêt garanti par hypothèque ou transport de valeurs, le placement immobilier et la rente viagère, Me Vanier n'hésite pas à déclarer que la dernière s'impose comme la plus pratique pour l'individu, et elle est d'une grande urgence pour la société elle-même.

Les statistiques démontrent en effet que sur 100 personnes âgées de 25 ans, 50 seulement atteignent l'âge de 65 ans, et 46 sur ces 50 personnes parvenues à 65 ans sont incapables de subvenir à leurs propres besoins par le travail ou par le rendement de leurs épargnes et vivent en conséquence aux dépens des autres.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

Le Comité de Surveillance, qui a aussi présenté son rapport, se composait de MM. A.-P. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-P. Labarre, Me Eugène Simard, Me C.-E. Bruchési, Me Démétrius Baril, avocat, MM. L.-A. Picard, Henri Robitaille, J.-M.-E. Longtin, P.-E. Rouillier, Me L.-A. Rousseau et Me Lionel Leroux, notaires.

OSCAR LANDRY, Pharmacien

TEINTURES A CHEVEUX

Canadienne	50c	Shadeine	35c et 89c
Harlene	50c	Brownatone	50c et 1.50
Ixol	1.19	Damschinsky	65c et 1.25
Komol	1.25	Dosol	99c et 1.39
7 Sutherland Sisters			1.00
Colorine de Scheffer			1.25
Mary T. Goldman			1.65
L'Oreal			3.75

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, rue Saint-Georges Saint-Jérôme

VOISIN DU MARCHE

Service de 2 messagers jusqu'à 10 h. p.m.

Tél. 461 et 490

NOUS PRENONS LES COMMANDES POUR BOUQUETS DE NOCES, ETC.

RED CAP
ALE

SAINE - FORTE - BIENFAISANTE

Saint-Jérôme champion de la Ligue Provinciale

Il défait le Joliette en deux joutes consécutives, dans la série finale

Samedi soir dernier, le Saint-Jérôme se rendait à Joliette pour y rencontrer le club local dans la série finale, 2 de 3 de la ligue Provinciale. Les jérois avaient déjà une avance dans cette série, ayant défait le Joliette 1 à 0, à l'arena Saint-Jérôme, jeudi soir.

Samedi soir, le Saint-Jérôme a vaincu de nouveau le Joliette, par le score de 4 à 2, cette fois.

Les deux équipes pratiquèrent un jeu très serré. Dès le début, le Joliette a pris l'avantage du jeu alors que Lalonde a déjoué Trépanier. Une minute plus tard, Vincent Desjardins mettait les deux clubs sur un pied d'égalité. Puis Vincent Desjardins enregistra son 2e point sur une passe de Marcel Saint-Pierre et Jack Mousset mais Couture annula cette avance un peu plus tard. Les deux autres points ne furent comptés qu'en 3e période, par Marcel Saint-Pierre et Laurent Saint-Michel.

Par ce superbe triomphe nos "as" se sont assurés le droit de représenter la Ligue Provinciale dans les séries éliminatoires de la Québec Amateur Hockey Association, cette saison et nos amateurs locaux savent apprécier cet honneur qui revient à Saint-Jérôme.

Les nouveaux mariés du printemps



pourrait se procurer ici des

FAIRE-PARTS, CARTES D'INVITATION, CARTES DE REMERCIEMENTS

Différents modèles

pour tous les goûts

IMPRESSIONS

EN TOUS GENRES

Imprimerie

J.-H.-A. LABELLE

Limitée

Téléphone 12

303 Avenue PARENT

SAINT-JEROME

Nouvelles de Saint-Jérôme

Les retraites paroissiales

Dimanche soir, s'ouvrira la quatrième et dernière retraite paroissiale annuelle, prêchée pour les jeunes gens jérois.

La retraite des jeunes filles se terminera dimanche après-midi, alors qu'il y aura réception dans la Congrégation des Enfants de Marie.

De retour

Mlle Louise Prévost est revenue d'un voyage d'un mois et demi à New-York, où elle était l'invitée de sa tante, Mme Rodrigue O'Donnahue.

Nouveau curé

Nous offrons nos félicitations à M. l'abbé Donat Lussier, ancien vicaire à Saint-Jérôme, actuellement aumônier des religieuses de la Congrégation, à Sainte-Adèle, qui vient d'être nommé curé de la paroisse de Sainte-Marguerite du Lac Masson.

Chez les Chevaliers

Dimanche soir, 7 mars, à 8.30 heures, une conférence sur l'Action Catholique sera donnée dans les salles des Chevaliers de Colomb par le R. Père Bergevin, O.M.I.

Tous les Chevaliers, leurs épouses ou leurs amies sont cordialement invités à y assister. L'entrée est libre pour tous.

Le Cercle "Le Petit Trianon" Le mercredi, 31 mars prochain, le Cercle "Le Petit Trianon" du Foyer Notre-Dame du Bon Conseil donnera une séance, à la salle paroissiale.

On y représentera MARIE DES GOSSES, un mélodrame et LE FAUTEUIL MATRIMONIAL, une comédie en 2 actes.

Salle paroissiale

"Le bon cinéma est une école"

PROGRAMME

Vendredi et samedi, 5 et 6 mars à 8.30 heures p.m.

Samedi après-midi, à 2 heures (matinée des enfants)

Actualités "La Presse"; nouvelle série: Rin-Tin-Tin Junior dans THE WOLF DOG, (le chien-loup), 1ère épisode. Aussi magnifique vue de France-Film: Yvette Guilbert et Raymond Bourdelle dans LES PECHEURS D'ISLANDE, de Pierre Loti: roman sur la vie des pêcheurs, le plus grand poème de la mer et de l'amour. Une femme qui a déjà pleuré retrouvera dans la souffrance du héros, une parcelle de sa propre douleur.

Lundi, mardi, mercredi

Actualités "La Presse"; vue de France-Film: JUDEX avec Marcel Vallée et Madeleine Guitty; aussi SONS OF STEEL avec Charles Starrett, William Bakewell et Walter Walker. Une vue des travailleurs d'aujourd'hui et leur succès dans la poursuite de l'idéal.

Jeudi, vendredi et samedi à 8.30 heures

Samedi après-midi, à 2 heures (matinée des enfants)

Actualités "La Presse"; vue de France-Film: LE TUNNEL avec Jean Gabin; 2e épisode de la série avec Rin-Tin-Tin Jr; cartoons.

Activités du

Cercle de la Durantaye

VICTOIRE SUR LE "MONT-ROLLAND"

Après une vacance de quinze jours, imposée par le mauvais état de la glace, le "Cercle de la Durantaye" a repris la série de ses activités vendredi dernier.

Ce soir-là, les équipiers du Cercle se rendaient à Mont-Rolland, pour rencontrer le club local et triompher par une victoire facile avec le pointage: 4 à 1.

Desjardins, le gérant, Lauzon, Monette et Sénécal ont l'honneur d'avoir compté chacun 1 point. Nos félicitations vont aussi à notre vaillant garde-filet, Hervé Thinel, et à nos joueurs de défense, Therrien et Maisonneuve, qui forment à eux seuls une arrière-garde des plus solides.

Le Cercle de la Durantaye compte bien jouer encore quelques parties avant la fin de la saison. Aussi se dit-il prêt à visiter tout club amateur.

CHILOSA.

ATTRAPÉ, VOISIN!

Le club "Shawbridge", polémiste enragé, affiche partout qu'il "n'a perdu aucune partie cette année". En a-t-il de l'audace!

Au nord de Saint-Jérôme, pour me servir de la pittoresque trouvaille littéraire, il y a un paisible village, et dans ce paisible village il y a de très bons joueurs... mais il n'y en a pas assez pour former une équipe locale. Alors... on emprunte chez le voisin! Et cela me fait penser à la fable du bon vieux La Fontaine, où il est dit que la cigale...

...alla crier famine Chez la fourmi sa voisine, La priant de lui prêter Quelque grain pour subsister Jusqu'à la saison nouvelle

Attendons la saison nouvelle!

Le Ping-Pong chez les Chevaliers de Colomb

Les membres du club de Ping-Pong des Chevaliers de Colomb recevront, hier soir, à leurs salles, le club du Cercle de la Durantaye. Les Chevaliers l'emportèrent 4 à 1 sur leurs adversaires.

Alignement et sommaire

C. de C. C. de la D.

V. Maher vs C. Desjardins

21-9, 21-15, 21-4

G. Michaud vs G. Houle

21-18, 21-15, 21-15

C. Bourbeau vs P. Viger

21-19, 21-18, 21-12, 21-16

A. Folsy vs J. Levert

23-21, 9-21, 9-21

J.-C. Marchand vs F. Charbonneau

21-11, 21-8, 21-6

Au conseil municipal

M. l'échevin Jérôme Labonté a été nommé maire-suppléant pour les mois de janvier, février et mars.

Exemption de taxes sur nouvelles constructions

Une requête a été adressée au ministre des Affaires Municipales le priant d'étudier attentivement la question de permettre aux Villes d'accorder une exemption de taxes foncières pour une certaine période, sur constructions de nouveaux logements. Cette initiative serait prise dans le but d'encourager la construction nouvelle, ce qui contribuerait en même temps à procurer de l'ouvrage aux sans-travail et notre population qui souffre du manque de logements salubres et confortables en bénéficierait.

Délégation du maire

M. le maire J.-E. Bertie sera délégué pour représenter la ville de Saint-Jérôme à la convention des maires du Canada, qui sera tenue à Ottawa, les 16, 17 et 18 mars. Des questions de la plus haute importance pour l'administration municipale doivent y être discutées.

Nouveaux collecteurs

MM. Elie Meunier et Rodrigue Deschambault ont été engagés comme collecteurs de la ville.

Communion de taxes de

"The Regent Knitting Mills Ltd"

Un règlement sera présenté à l'approbation des propriétaires-fonciers de la ville de Saint-Jérôme, les mardi et mercredi, 23 et 24 mars.

Un bureau de vote sera ouvert à la salle des délibérations du conseil municipal, à l'hôtel de ville, ces jours-là, de 9 heures a.m. à 7 heures p.m.

Ce règlement fixerait l'évaluation municipale des propriétés de "The Regent Knitting Mills Ltd", à Saint-Jérôme, à la somme de \$350,000.00 pour fins imposables, pour une période de dix années à venir.

La Cie s'engagerait en retour à tenir ses usines de Saint-Jérôme en opération durant cette période et à employer de préférence, des ouvriers et ouvrières jérois et à inciter ses employés du dehors à venir résider dans notre ville.

Pour les barbiers et coiffeurs

Il sera désormais permis aux barbiers et coiffeurs de tenir leurs établissements ouverts jusqu'à 10 heures, les jours de la semaine précédant Pâques et du 19 au 31 décembre, excepté les samedis et veilles de fêtes où ils restent ouverts jusqu'à 11 heures.

Bois de corde

La ville a encore un nombre considérable de bois à vendre. Voici les derniers prix qui ont été fixés:

Erable, 1ère qualité, 12 pouces (vert) \$2.50 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 2.00 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois franc, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée, (Terre Bastien);

Bois mou, mélangé, 12 pouces (vert) 1.75 la corde, livrée